Lignes de crêtes

n°16

Partage et solidarité

ISSN 1969-2137
Juillet - Août - Septembre 2012
8 €

Métier
Église et Foi
Société
Et ailleurs ?
Vie culturelle
Vie de l'association

CdEP
Chrétiens dans l'Enseignement Public

Lignes de crêtes

est la revue de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, résultat de la fusion des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire.

Elle s'adresse à ceux qui se sentent concernés par l'école et les questions d'éducation, qui ont le souci de nourrir leur foi pour faire vivre leurs engagements et éclairer leur regard sur le monde.

Abonnement à *Lignes de crêtes*

normal (non-cotisants)	35 €
réduit (cotisants, aumôniers)	25 €
soutien	à partir de 36 €
étranger	40 €

Cotisation à *Chrétiens dans l'Enseignement Public*

Cotisation minimale annuelle de 30 €

Cependant, nous vous proposons de déterminer le montant de votre cotisation en fonction de vos possibilités. Vous trouverez ci-dessous un tableau donnant des indications de montant.

traitement mensuel	cotisation
1000-1400 €	70 €
1400-2000 €	110 €
+ de 2000 €	150 € ou plus

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Chrétiens dans l'Enseignement Public* et de l'envoyer à :

Chrétiens dans l'Enseignement Public
67 rue du Faubourg Saint Denis
75010 Paris - tél : 01 43 35 28 50

Dans les prochains numéros

- Les mutations de l'école
- Laïcité

Montage couverture : Suzanne Cahen

Sommaire

Éditorial (M. Nicault) ..... p 3
L'argent, l'amitié, l'amour (P. Jacquemont) ..... p 4

Métier

Les profs et les heures sup' (C. Réalini) ..... p 5
L'enseignement : art solitaire ou... (P. Leroux) ..... p 7
Voyage scolaire (S. Cahen) ..... p 8
À propos d'heures sup... (M. Nicault) ..... p 9
Petit cours sur le luxe... (B. Lepage) ..... p 10
Quelques réflexions sur "Transmettre" (B. M.) ..... p 12

Église et Foi

Être diacre (Diacres du Val de Bièvre) ..... p 13
L'enseignement social de l'Église (J.-C. Sauzet) ..... p 15
"Diaconia"... (G. et B. Forhan) ..... p 20
Vous avez dit "Diaconia"... ! (M. Annequin) ..... p 20
Nous pouvons (vraiment) vivre ensemble ..... p 22

Relecture Biblique

L'Argent trompeur... (A. Durand) ..... p 18

Société

Responsabilité sociale (A.-M. Marty) ..... p 23
L'intercommunalité... (M.-I. Silicani) ..... p 24
La solidarité familiale (C. Réalini) ..... p 26
Mystique et Politique (L. Touvier) ..... p 27
Les pirates... (C. Guilbaud) ..... p 29
Une autre économie est-elle possible ? (M. B.) ..... p 30
Un Credo avec les Pauvres (P. Jacquemont) ..... p 32

Et ailleurs ?

Solidarité à Potosi (H. Subieta) ..... p 33
Le Projet CEDRISSE (M. Pounouwaka) ..... p 34
Charité et solidarité (J. Lal) ..... p 36

Vie culturelle

Hommage aux utopies collectives (I. Tellier) ..... p 39
Livres, CD et DVD ..... p 40
Des albums pour vivre... (M. Becker) ..... p 44

Vie de l'Association

Changement d'adresse (A.-M. Marty) ..... p 45
Bureau International (P. Molinier) ..... p 45
"Le christianisme..." (J-L Gourdain) ..... p 46
Lourdes 2012 (M. Bourguignon) ..... p 46
Bleu et jaune, voici les couleurs de l'Europe ..... p 47
Mal à l'Europe ? (G. Fischer) ..... p 48

Iconographie

Le riche et le pauvre Lazare (C. Wiéner) ..... p 50

Site de CdEP : www.cdep-asso.org

Directeur de publication : Anne-Marie Marty - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 0217 G 81752 du 7 juin 2012
Imprimerie Chauveau-Indica, 2 rue 19 Mars 1962 - 28630 Le COUDRAY

Éditorial

"L'accroissement de la richesse nationale doit profiter également à toutes les catégories sans exception". Telle était la déclaration faite il y a cinquante ans par Jean XXIII[1]. Dix ans plus tard, toujours au cours de ces années aux couleurs acidulées qu'on appelle aujourd'hui les Trente Glorieuses, Jean Vilar écrivait dans un projet de lettre à Malraux : *"Cette société est triste et sans esprit parce qu'on ne lui donne qu'à penser fric"*.

Dans le souhait d'un retour aux intuitions de Vatican II, ce dossier devait au départ être centré sur la pensée sociale de l'Église, d'hier à aujourd'hui. Sans vouloir s'en écarter pour autant, les questionnements plus récents des membres de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, autour des valeurs d'humanisme et de dignité, l'auront orienté différemment.

Qu'est-ce que faire Église dans une société d'économie ? Certains catholiques ne font pas de distinction entre Église et Royaume. Or c'est toute l'humanité qui est appelée au Royaume, et l'Église n'en est qu'un moyen. L'humanisme ne peut se résumer à une réponse religieuse. C'est pourquoi ce numéro s'intitule **"Solidarité et Partage"**.

Comment faire pour que l'être humain puisse se penser en autre chose qu'en termes de capital, alors que les objets prennent tant de place dans nos têtes, et que la société traite souvent l'homme lui-même comme un objet ?

L'humanisme, ce n'est pas exacerber les antagonismes, comme par exemple "jeunes contre vieux". *"Avec les nouvelles technologies, nous sommes de plus en plus confrontés aux remontées de nos actes" :* parole de jeune à la radio. Éduquer, c'est assurer la pérennité d'un monde commun, avec ceux d'avant et aussi ceux d'après. Mais pour cela, ce qui est là et demande à vivre, le présent ici et maintenant, a valeur. Ce que chacun fait est important pour les autres, ce décentrement se cultive personnellement et collectivement.

Car face à la crainte d'être déclassé, il est humain de se sentir entraîné à vouloir maintenir la différence à tout prix avec les "plus bas que soi", plutôt qu'à partager un terrain commun. Pointer du doigt les plus faibles au lieu de révéler leur courage produit des effets pervers : si chacun tire la couverture dans son coin, elle va se déchirer.

Pour *"que les préoccupations humanistes se transmettent et subsistent dans un monde de marchandisation accélérée"*[2], le problème n'est pas pour le chrétien de *"se tourner vers le monde"* : le monde, nous y sommes de fait, y compris par nos ignorances, par ce que nos yeux ne veulent pas voir. Et si nous y annonçons une Bonne Nouvelle - ou son contraire -, c'est autant par nos paroles que par notre présence et nos actes. L'Église est d'ailleurs elle aussi tenue de rendre des comptes désormais : que fait-elle de son argent ? Accepte-t-elle le questionnement du comportement moral de certains de ses membres comme pour tout un chacun ?

Nous sommes dans une société où le terme "service" recouvre bien des sens différents : service des autres dans l'engagement croyant, militant ou associatif, certes ; mais aussi emplois du tertiaire qu'on espère la panacée au chômage de certains, et qui ne sont pas toujours bien rémunérés cependant ; enfin services publics en forte voie de privatisation voire de disparition... Chercher à comprendre l'autre et l'ailleurs de nos évidences culturelles, plus que des vérités avérées ou des clichés, c'est par exemple admettre que le "ça leur donne du travail" peut donner une bonne conscience trop facile, et même vous rendre mufle, mais aussi que la gratuité et le don peuvent être producteurs de bien social...

L'être humain s'accomplit dans sa relation aux autres, comme être social, et dans une relation à un plus grand que lui, un absolu qui pour les croyants a le nom de Dieu. *"Qu'as-tu fait de ton frère ?"* La question est tellement simple... et se la poser est déjà réponse. C'est cet amour qui forge l'amour dont Dieu nous aime.

Mireille Nicault
Août 2012

1/ Dans Mater et Magistra *(1961)*
2/ Cf. l'article de Bernard Lepage p. 10

Déjà en 1998...

L'argent, l'amitié, l'amour

Vous rappelez-vous le bas de laine de votre grand-père, à la campagne comme à la ville, l'argent caché sous le matelas par une grand-mère qui craignait que ses petits-enfants ne la volent en venant la visiter ?

Il y a les caisses noires pour certaines équipes sportives ou des Comités d'Entreprise, les comptes bancaires en Suisse de partis politiques ou personnalités. Pourquoi cette fixation sur l'argent comme pour se prémunir de l'avenir ?

Souvent la Parole de Dieu revient sur ces questions d'argent pour dénoncer le riche qui exploite le pauvre, mais aussi avec l'intendant habile. Mais la question essentielle est toujours : où est ton trésor ? C'est *L'Avare* de Molière qui court après sa cassette mais y perd son jugement. Ce n'est pas l'argent qui est critiqué mais son obsession.

Coup de gong avec le sage Qohélet (dit l'Ecclésiaste) : ***"Vanité des vanités tout est vanité"***. Souvent la formule est reprise comme un soupir désabusé de la vie. Mais Henri Meschonic, grand linguiste juif et mon ami d'études, traduit ***"buée de buée, tout est buée".*** Pas de scepticisme découragé ou de bilan démoralisateur. Qohélet dénonce l'illusion de la course à la réussite, aux calculs et bien sûr à l'argent. Ce n'est que "buée". Un cache-misère pour tromper sur la vraie réalité qui est plus riche et reposante que la course au trésor épuisante et trompeuse. La vraie vie, souligne le disciple de Paul qui s'adresse aux chrétiens de Colosses, reste cachée en Dieu. Secrète comme l'aumône de la main droite ignorée de la main gauche ; comme l'équilibre profond et pacifié qui n'a pas besoin de gesticulations pour se faire remarquer. Secrète, comme le dialogue amoureux de deux êtres qui se dévoilent et se donnent, comme le dialogue avec Dieu quand Moïse parlait à Dieu tel un ami avec son ami.

Coup de pinceau différent avec la parabole de l'Évangile, très concrète, de l'homme riche qui ne sait pas où mettre sa récolte. Ce peut être la moisson comme la vendange. On retrouve l'insécurité pour l'avenir : ***"Te voila avec des réserves en abondance pour plusieurs années"***. Mais est-ce une promesse de repos et de jouissance de l'existence ? Folie, répond Dieu. Ne pensez pas que Dieu aime détruire le bonheur tranquille que souhaitent les hommes et les femmes. Mais nous savons qu'il peut y avoir un cancer du pancréas, un infarctus ou un accident de voiture. Pour ce dernier cas, la responsabilité est du côté de l'homme, surtout s'il conduit en état d'ivresse. Pour le cancer la recherche médicale finira par le vaincre, mais l'homme riche, au lieu de se construire un super grenier, aurait pu aider la recherche médicale malgré les scandales de certaines ONG. Qui aura ce qui a été mis de côté ? Jésus ne veut pas arbitrer les questions de partage qui divisent tant de familles. Mais il dénonce l'égoïsme de celui qui amasse pour lui-même, au lieu d'être riche en vue de Dieu.

Une autre parabole, précise, celle-ci, la parabole du "gérant avisé" qu'il ne faut pas appeler "l'intendant infidèle". Ce gérant réduit les billets de dette des débiteurs de son maître. ***"Je sais ce que je vais faire pour qu'une fois relevé de ma gérance, il y en ait qui me reçoivent chez eux"*** (Luc 16, 1-13).

Parabole que l'on ne trouve que chez Luc, qui, jusque dans les Béatitudes, se montre sévère pour les riches. La conclusion semble s'imposer : ***"faites-vous des amis avec le malhonnête argent"*** (16, 9). L'Évangile voudrait-il laisser croire qu'on ne peut acheter l'amitié ou le bonheur avec de l'argent ? Une vieille amie de 85 ans, riche, généreuse, me disait face à sa solitude de célibataire sans mari ni enfants, petits-enfants : ***"On m'a trompée. On ne se fait pas des amis avec l'argent, même largement distribué"***. Il y a donc l'argent-sécurité, et la sécurité qu'on peut espérer de ses amis. C'est cette dernière qui a du prix et elle ne s'achète pas. Les pauvres sont plus en paix que les riches parce qu'ils donnent sans calcul, sans compter. D'autant qu'il n'y a pas toujours grand-chose à compter, comme pour la pauvre femme qui donne une piécette, tout ce qu'elle a, au trésor du temple, tandis que les riches jettent du bout des doigts leur superflu.

La richesse, la seule à laquelle ne s'attaquent ni les voleurs, ni les rongeurs, c'est le don de Dieu. Celui-ci ne se mérite pas comme l'affirmait très haut Luther au temps de la simonie, quand le pape vendait les indulgences. Voilà la pointe de l'Évangile d'aujourd'hui : *"là où est ton trésor, là est aussi ton cœur"* (12, 34). ***"Tu es mon trésor"*** dit la femme à celui qui l'aime et réciproquement. Enfants, vous êtes mes trésors. Le trésor, c'est aimer comme Dieu veut qu'on aime. Vous pouvez thésauriser sans crainte pour l'avenir *(Qo 2 ; 2, 21-23 / Lc 12, 12, 13-21).*

1er et 2 août 1998
Patrick Jacquemont, op

"Où est la communauté éducative aujourd'hui ?" demandait un membre de CdEP. Les IUFM ont été supprimés, les "baby-boomers" partent en retraite tandis que les néo-titulaires se voient très souvent traités comme de simples remplaçants… La culture d'une école service public pour tous peut-elle se maintenir en dépit des situations de concurrence qu'elle crée elle-même en son sein ? Les témoignages suivants insistent sur la façon dont solidarité et partage peuvent encore s'y vivre, et sur l'importance de la transmission de ces valeurs.

Les profs et les heures sup'

Avec la réforme actuelle sur la défiscalisation des heures supplémentaires, celles que feront les professeurs en 2012-2013 vont être à nouveau soumises à l'impôt et déclarées (comme avant 2007 d'ailleurs !) ; selon un article du *Monde*[1], cela reviendrait à supprimer 200 € environ d'avantage fiscal par enseignant du secondaire, soit 20 € par mois sur 10 mois d'activité… Cela semble assez peu : mais ce n'est qu'une moyenne, tout professeur ne fait pas d'heures sup', loin de là. Cette possibilité est réduite en primaire ; déjà plus importante dans les collèges, et c'est en lycée qu'il y en a le plus. Ce sont surtout les agrégés et professeurs de CPGE[2] qui vont sentir la différence car, en général, ce sont eux qui font des heures supplémentaires (HS), et elles leur rapportent davantage que celles que l'on peut éventuellement faire en primaire, puisque les HSA (heures supplémentaires/année) sont rémunérées selon l'indice de chacun : plus votre "indice" est élevé, plus l'heure supplémentaire vous est payée cher.

Nicolas Sarkozy avait bien proposé durant sa campagne que les enseignants du secondaire travaillent 8 h de plus, pour 500 € de plus : gagnant-gagnant ? (comme aurait dit Ségolène…) Pas vraiment, puisque cela revenait à faire (pour un certifié à 18 h) 45 % de temps de travail en plus pour environ 25-30 % de salaire en plus… Cela a donc fait un flop chez les enseignants. Les syndicats demandent au contraire une forte réduction voire la suppression des HS et la création (ou le retour) des postes correspondants (c'est un fait que les suppressions massives de postes d'enseignants par le gouvernement précédent, au fil des années, ont généré beaucoup d'HS pour ceux restant en poste).

A priori, et sur le plan éthique, la chrétienne et syndicaliste que je suis est tout à fait d'accord : partager le travail, au lieu d'en exclure certains et de surcharger les autres, mettre plus d'enseignants dans les établissements et devant les élèves, donc réduire les HS et embaucher davantage de profs, je suis pour. Je n'en ai jamais fait moi-même (sauf parfois une ou deux, imposées, les années où je travaillais à plein temps, quand on ne pouvait pas arriver à 18 h pile, pour éviter qu'une classe ne soit coupée en deux entre deux professeurs !)… Je remarque que dans mon lycée, et ce depuis que j'y suis (10 ans), presque toutes mes collègues de lettres exercent à temps partiel, étant donné la lourdeur de la charge de travail, afin de pouvoir effectuer plus sereinement toutes les tâches qui leur incombent (lectures, préparations de cours, élaboration de devoirs, et surtout les corrections, de plus en plus importantes étant donné les effectifs en hausse : 35 élèves par classe). C'est la seule matière où il y a autant de temps partiels (et donc où presque personne ne fait d'HS). La seule d'entre nous qui sera à temps complet l'an prochain est une jeune certifiée, qui ne peut pas se permettre de faire autrement ; mais elle le regrette car elle est écrasée de travail (et pour celles qui sont à temps partiel, dont moi, est-ce normal de *"travailler moins pour faire correctement son travail"* ? Autre sujet de débat…).

Pour en revenir aux heures supplémentaires, je ne trouve pas éthique ni moral, d'en réclamer ni de chercher à en faire beaucoup : sur le plan déontologique, ceux qui les collectionnent, ou qui multiplient les "petits cours" et autres, ont moins de temps pour préparer leurs cours, corriger les copies, lire et réfléchir, donc la qualité de leur enseignement doit forcément en pâtir. D'ailleurs, quand on est fatigué, débordé, que le temps de détente ou de récupération est réduit, on n'est pas un enseignant efficace en classe, nous le savons tous. Accumuler les HS rend moins disponible aux élèves, et ne permet pas non plus d'assurer correctement toutes les tâches d'encadrement et de suivi que nécessitent certaines classes (en BTS par ex., où il faut suivre de près les "projets professionnels" que les étudiants vont présenter à l'examen) ou certains projets pédagogiques (pour lesquels d'ail-

leurs souvent le professeur ne compte pas ses heures… et n'est pas rémunéré !) : un professeur doit aussi être disponible (a fortiori s'il est professeur principal, dans le secondaire), et trop de HSA ne favorise pas du tout cette disponibilité. Cependant, dans mon lycée, ceux qui demandent des HS et cherchent à *"travailler plus pour gagner plus"* ne sont pas si nombreux que cela (il est vrai qu'on devient rarement enseignant par appât du gain !) Donc, plus d'heures sup', ou le moins possible, haro sur les profiteurs qui courent après, et tout ira mieux ?

Hum, pas si sûr : telle collègue qui fait et demande régulièrement des HSA, est divorcée ou séparée, avec deux enfants à charge, et elle ne peut pas se permettre d'agir autrement… Un autre collègue (pourtant agrégé) dont la femme ne travaille pas, qui a plusieurs enfants dont des étudiants, cherche lui aussi dans les HS et ailleurs des compléments de revenus. Pourquoi ? Le rapport annuel de l'OCDE sur l'éducation, intitulé *Regard sur l'éducation*, rendu public le 13 septembre 2011, examine de près le salaire des enseignants. Un article du *Monde*[3] s'en est fait l'écho, et en tire *"trois leçons : 1. l'enseignant français gagne moins que ses voisins ; 2. son salaire a diminué en France alors qu'il a crû dans les 2/3 des pays de l'OCDE ; 3. la France consacre moins d'argent à l'éducation depuis 2000" ; L'Expansion* (magazine peu suspect de "gauchisme" et de vouloir flatter les profs…) signalait que *"contrairement à une idée reçue, les enseignants ne roulent pas sur l'or en France. Ils gagnent moins que leurs homologues des pays riches. Et surtout, leur salaire recule depuis 1995, selon l'OCDE"*[4] ; et *Libération* rendait compte de cette étude de l'OCDE en titrant *"Salaires des enseignants : la France toujours en bas du tableau"*[5]. Les heures supplémentaires sont donc "nécessaires" aux enseignants en charge d'une famille, à cause des salaires peu élevés… et d'autant plus en région parisienne et dans les grandes villes, où les loyers, eux, sont lourds.

D'un autre côté, sur France Inter le mardi 26 juin 2012, le chroniqueur économique Dominique Seux (également journaliste aux *Échos* et qui est revenu ensuite sur cette chronique et l'émoi qu'elle a suscité dans son blog[6]) a raconté qu'un proviseur lui avait transmis un fichier Excel (en en ôtant les noms) avec toutes les rémunérations mensuelles (en net) des professeurs de son lycée pour l'année 2011 : *"sur environ 250 enseignants dans ce lycée, une vingtaine gagnent moins de 2 000 € net par mois ; le gros des troupes un peu moins de 3 000 €, une trentaine dépasse 3 500 €, et une quinzaine 4 000 €"*. Le revenu médian, disait Dominique Seux, est donc de 2 700 ou 2 800 € net par mois, et il rappelait que *"selon l'INSEE, un Français sur deux du secteur privé gagne moins de 1 700 € net par mois"*. Nombreuses furent les réactions qui rappelèrent à D. Seux que la situation de ce lycée (important, puisque comprenant 250 enseignants, dont beaucoup en fin de carrière, et avec des CPGE[2]), n'a rien à voir avec celle d'un lycée lambda, ni d'un collège, et encore moins d'une école primaire ! Que le salaire net comprend justement ces fameuses heures sup', qui ne sont pas payées pendant les vacances, et n'entrent pas en compte pour le calcul de la retraite… Cette chronique a suscité un malaise, voire l'indignation, dans la profession ! C'est que le sujet du revenu des enseignants est sensible, et plus encore celui de leur (dé-)considération par l'opinion.

Bref, sur cette question des HS et des postes, on attend beaucoup de Vincent Peillon, notre actuel ministre, ainsi que pour la revalorisation globale du métier et une formation solide des jeunes professeurs (je ne reviens pas sur le scandale des néo-titulaires, envoyés devant des classes à l'issue du concours sans avoir reçu de formation pédagogique, et exerçant quasiment à temps complet !).

Catherine Réalini
Île-de-France

1/ article de M. Baumard, Le Monde *du 18/07/2012*
2/Classes Préparatoires aux Grandes Écoles
3/ article de M. Baumard, Le Monde *du 13/09/2011*
4/ article d'E. Lévêque, L'Expansion *du 13/09/2011*
5/ sur le site www.liberation.fr le 13/09/2011
6/ note du 2 juillet : http://blogs.lesechos.fr/dominique-seux

On aura toujours des exemples de solidarité dans nos classes. Est-elle plus présente aujourd'hui qu'hier, je l'ignore, mais ce que je n'ignore pas c'est l'attention portée par une classe et quelques élèves, notamment à une élève tombée gravement malade au cours de l'année, vers la mi-décembre : il ne s'est pas passé un seul cours sans que deux de ses camarades ne m'aient réclamé la photocopie d'un texte ou de n'importe quel autre document distribué à la classe, et ce jusqu'à la fin de l'année, lorsque j'oubliais de leur en remettre un exemplaire supplémentaire. Bel exemple de sympathie, de constance voire de persévérance dans l'effort solidaire, inscrit dans la durée, couronné par une carte signée de toute la classe et des professeurs à l'occasion de l'anniversaire de notre malade en fin d'année.

Bernard Lepage

L'enseignement : art solitaire ou sport collectif ?

Voici, sous forme d'inventaire libre et non exhaustif, quelques exemples glanés dans la vie quotidienne d'un lycée, à propos de partage et de solidarité professionnels entre enseignants.

• Accueil d'un nouveau collègue : visite détaillée de l'établissement ; précisions importantes sur son fonctionnement (répartition des rôles au sein des équipes : administrative, de vie scolaire et de direction, règlement intérieur, moments particuliers de l'année scolaire, dispositifs spécifiques) ; informations pratiques (clefs, équipements des salles, lieux de ressources matérielles et pédagogiques) ; présentation aux collègues ; fourniture de listes et photographies d'élèves avant la rentrée pour aider à la prise en main des classes. Tout cela se passe bien mieux lorsque l'affectation du nouveau collègue intervient à la fin de l'année scolaire précédant son entrée en fonction dans l'établissement, et qu'il se manifeste avant la prérentrée. On peut ainsi trouver plusieurs moments d'accueil progressif et éviter le trop-plein parfois angoissant ou peu efficace des initiations accélérées.

• Partage d'expériences pédagogiques : entre enseignants de la même matière ou non, échanges de documents et d'informations en lien avec des notions, des objets d'étude, des pratiques, des réflexions menées lors de stages de formation professionnelle, des sites Internet, des sorties, des voyages, des matériels nouveaux (tableaux numériques interactifs)... Les discussions disciplinaires peuvent être grandement facilitées par l'existence d'un lieu agréable où se retrouver, à proximité de ressources documentaires (laboratoire de langues ou de mathématiques, cabinet d'histoire-géographie, salle de préparation ou de collections pour les sciences expérimentales...).

• Accompagnement lors de difficultés avec des élèves ou avec une classe : après un incident ponctuel grave, intervention rapide du professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe pédagogique (l'élève à l'origine de l'incident étant momentanément exclu de cours) ; accueil temporaire d'élèves perturbateurs ou rattrapant un contrôle, au fond d'une salle, pendant un cours avec une classe calme (le système des "colles", lourd et contraignant, ne permet guère de réaction rapide puisque les heures de retenue sont affectées à un jour bien particulier, avec parfois des listes d'attente pour plusieurs semaines ; en outre, faire travailler un élève - de Seconde notamment - seul et en silence, au cours d'une séquence avec une classe qui "fonctionne" bien, de son niveau scolaire ou d'un niveau ultérieur, peut se révéler formateur et éducatif) ; heures de vie de classe, officielles ou improvisées, consacrées à revenir, individuellement et collectivement, sur certains cours pendant lesquels une classe dérape régulièrement et où l'enseignement ne peut plus avoir lieu dans des conditions décentes (des résultats souvent bien modestes, mais il est important d'avoir rompu le silence, d'avoir fait réfléchir les élèves aux enjeux, aux responsabilités, aux phénomènes de groupe liés à ces situations). Ces mesures peuvent être mises en œuvre lorsqu'un dialogue régulier et confiant a été établi entre toutes les parties prenantes.

• Appui de type syndical ou confraternel : en cas de problème professionnel ou de conflit, à l'interne comme à l'externe, mais aussi lors de rendez-vous avec des familles qui s'annoncent comme des affrontements, des règlements de compte, voire des tentatives d'intimidation, le recours à une médiation et la présence d'un collègue tiers permettent souvent un déroulement moins tendu et une discussion plus constructive.

Philippe Leroux
Île de France

Voyage scolaire

Quelques années avant de prendre ma retraite, j'ai organisé des voyages scolaires. Le dernier, en lien avec une collègue de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), et un collègue de Lettres, avait pour thème l'eau. La région choisie était l'Alsace. Il concernait des élèves de cinquième.

Pour ce voyage comme pour les précédents, nous avons tout préparé : trajet, séjour, visites…

Bien sûr, il faut une année complète pour tout prévoir, en particulier le lieu de séjour et les activités sur place. L'été précédent, je suis allée en Alsace visiter village après village pour trouver l'endroit le plus adéquat. Après discussion avec une responsable de l'écomusée d'Alsace, le lieu de séjour a été trouvé et retenu près de Guebwiller. Le voyage s'est fait en autocar, le chauffeur restant avec nous et pouvant faire tous les trajets de visite. Le kilométrage avait été calculé auparavant pour discuter du prix demandé par le transporteur.

Nous avions retenu des idées de visites entre professeurs, et un nouveau séjour avec la collègue de SVT nous a permis de les mettre au point :

• Le Rhin, conférence avec un ancien ingénieur ayant participé à la construction des écluses de Fessenheim. Visite des écluses et de la centrale hydraulique de Fessenheim.

• L'eau dans la vie quotidienne, avec la visite de l'écomusée d'Alsace.

• Utilisation industrielle de l'eau, avec la visite de l'usine à papier de Turckheim.

• L'eau dans la nature avec une promenade au lac Vert en compagnie de deux guides de montagne.

• L'eau pour les utilisations domestiques, avec la visite du barrage de Michelbach et du puits d'eau potable de Mulhouse. Bien sûr tous ces lieux se visitaient avec des guides-conférenciers, le tour du barrage permettant d'observer des animaux et végétaux aquatiques.

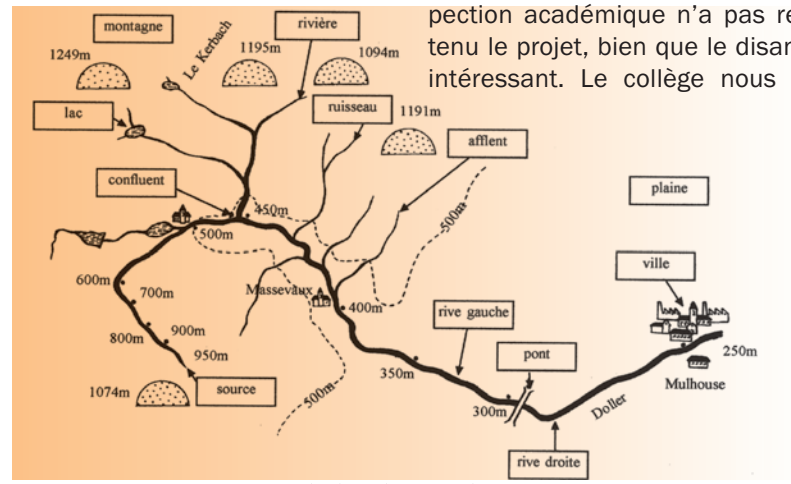

• En plus, nous avons bénéficié pour un prix modique de la prestation d'un groupe folklorique local pour l'animation d'une soirée, et d'un conteur lors d'un autre soir.

Avant de prendre le chemin du retour, une promenade à pied jusqu'à l'abbaye de Murbach permettait de se dégourdir les jambes.

La durée prévue était de 5 jours, départ le lundi matin du collège en région parisienne et retour le soir du vendredi. Nous avions choisi de faire ce séjour début octobre afin de payer moins cher le transport et de tirer profit de la vie collective qu'il provoquerait.

Tout compris : voyage aller-retour, hébergement et repas, visites et trajets sur place, le séjour revenait à un peu moins de 100 € par personne.

Nous avions proposé aux familles de payer en plusieurs fois, et fait tous les papiers nécessaires pour que les parents concernés bénéficient des aides des entreprises. Pour les élèves ayant des difficultés financières, nous avons monté les dossiers auprès du Conseil Général, de l'Inspection académique et de la PEP (Pupilles de l'Enseignement Public). L'Inspection académique n'a pas retenu le projet, bien que le disant intéressant. Le collège nous a aidés en fournissant tous les goûters, les élèves ne mangeant pas à la cantine durant le séjour. Le FSE (Foyer Socio-Éducatif) a lui aussi contribué au voyage en versant une indemnité pour diminuer le coût total.

J'avais bien sûr fait un appel d'offres auprès des compagnies d'autocars et à des organismes privés proposant des voyages scolaires, afin de comparer les prix. Mais quand j'ai exposé mon projet au représentant nous donnant les meilleurs tarifs, il m'a répondu qu'il ne pouvait pas me proposer mieux et moins cher !

Le livret d'accompagnement de chaque élève, d'une quarantaine de pages, avait été imprimé et relié en juin, avant les vacances, pour diminuer le travail de préparation à la rentrée. Ce fascicule, élaboré collectivement, comportait des pages sur chaque visite, mais aussi des points d'histoire,

de géographie, des légendes de la région traversée, sans compter quelques recettes typiques. Son but : permettre à chaque élève de mieux comprendre ce qu'il visitait, mais aussi de garder un album souvenir.

Un voyage n'est jamais un moment de vacances, comme tous les enseignants le savent. Ce séjour n'a pas manqué à la tradition ! Les accompagnateurs sont rentrés épuisés, mais quelque temps après, nous étions heureux de ce temps passé à faire travailler les élèves autrement.

Les photos prises pendant le voyage (avec l'appareil photo numérique de l'établissement et celui prêté par l'autre collège de la ville), nous ont permis de faire un montage animé à partir du livret et de tout ce qui avait été élaboré pendant le séjour. Le collègue de musique avait enregistré des élèves jouant à la flûte un air du folklore alsacien, et nous l'avions intégré au montage. Le tout a été présenté au Conseil d'Administration et aux quelques parents qui se sont déplacés un samedi matin. Comme très souvent dans les quartiers défavorisés, les parents se déplacent peu pour venir au collège, s'y trouvant mal à l'aise, même pour des activités ne leur rappelant pas leur manque de repères.

Nous étions cinq adultes pour quarante-sept élèves : trois professeurs, une collègue venant de prendre sa retraite et un surveillant, l'administration n'ayant pas voulu libérer cinq enseignants pendant une semaine. Le travail entre collègues a été constant, tant dans la préparation que lors du séjour. Cela s'est avéré indispensable, les "chers petits" n'étant pas à court d'imagination pour faire des bêtises (jouer à l'intifada, empêcher un élève asthmatique de dormir, appeler les pompiers à partir de la cabine publique du lieu de séjour...). De plus, le livret n'aurait pas pu être aussi riche s'il n'avait pas été le fruit d'un travail collectif.

Du côté des élèves, ce travail pouvait aussi être fait par groupes et ceux qui le souhaitaient se sont organisés pour faire ensemble observations et travail.

Nous avions tenu à proposer ce voyage à tous les élèves de deux classes, et pratiquement tous, quels qu'ils soient, sont venus en dépit d'une situation familiale pas particulièrement facile : cité HLM et petits immeubles de banlieue.

Suzanne Cahen
Val-de-Marne

À propos d'heures sup...

Le recours systématique aux heures supplémentaires "imposées par les nécessités de service" - nombre global insuffisant pour permettre de créer un demi-poste, mais suffisant pour peser sur chacun en quantité de travail - est devenu au fil des ans un tel poids que j'ai vu un nombre non négligeable de collègues demander un temps partiel de 16 heures de cours (au lieu de 18). La logique du temps partiel fait qu'on ne peut leur imposer dans ce cas qu'une seule heure supplémentaire.

Curieusement, ces collègues sont essentiellement des femmes... Et je sais que ce temps préservé l'est principalement pour s'occuper de leurs enfants et de leurs études, ... et tenir le coup. Je ne connais pas vraiment de collègues masculins ayant fait ce choix, tout comme je n'ai pas non plus connu de "femme de cadre supérieur travaillant pour simplement gagner son argent de poche".

Sinon, que dire quand on apprend qu'une collègue qui, après neuf ans de travail pour l'Éducation nationale, vit encore le statut de TZR (Titulaire de Zone de Remplacement) sans savoir à la mi-août où elle enseignera en septembre, se retrouve sur le poste d'un enseignant ayant monopolisé des classes à enjeux importants au Bac dans la discipline,... autant que huit heures supplémentaires (presque un demi-poste) qu'elle devra également faire... ?

Les représentants de l'administration, à qui cette situation ne semble pas poser de questions, sont-ils les mêmes que ceux qui s'étonnent que l'Éducation nationale perde des personnes de valeur parce que le métier ne motive plus assez ?

Enfin, pour des enseignants ballottés d'année en année d'établissement en établissement, sans pouvoir "s'installer" dans des lieux connus, sans connaître la richesse de s'intégrer à long terme dans un travail d'équipe, le système - et les personnes qui en font partie - courent le risque de montrer les émoluments financiers comme les seules compensations qui restent pour un travail exigeant si on veut le faire bien.

M. Nicault

Petit cours sur le luxe et autres réflexions futiles

"Socrate avait commencé dans Athènes, le vieux Caton continua dans Rome de se déchaîner contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisaient la vertu et amollissaient le courage de ses concitoyens…". On aura reconnu (ou pas) le début d'un texte célèbre de Rousseau, la fameuse "Prosopopée de Fabricius", tiré du *Discours sur les Sciences et les Arts* (1750), premier des grands écrits philosophiques du Genevois. Combien de générations ont travaillé ce texte célèbre pour sa figure de style, la prosopopée, et son idée majeure : la contestation du luxe.

L'aspect incisif du texte montre un Rousseau hostile aux sciences et aux arts, pourtant admis comme des facteurs de lumières et de progrès. La condamnation paraît sans appel au nom de la vertu qui conjugue héroïsme et souci du bien commun, dévouement pour la patrie. Il faudrait toutefois éviter de simplifier trop la pensée du "grand homme" vis-à-vis des sciences et des arts, plus complexe, et qu'il faudrait pouvoir embrasser dans le mouvement d'ensemble d'une pensée qui s'enrichit du premier discours à l'*Émile ou De l'éducation* en passant par le *Discours sur l'origine de l'inégalité* où Rousseau développe les intuitions majeures de ce premier ouvrage. C'est d'ailleurs un point délicat de l'enseignement des lettres au lycée que cette simplification de la pensée des grands auteurs à travers des extraits et les contraintes de plus en plus sévères des programmes, alors que les cadres culturels du passé sont de plus en plus ignorés par les élèves ou à leur tour réduits à des clichés. Changement culturel majeur. Mais on peut toujours adjoindre à ces textes d'autres textes qui développent une pensée contraire pour les faire réfléchir. Les élèves en sont avides, comme ils sont avides de cette précision qui remet en cause les clichés.

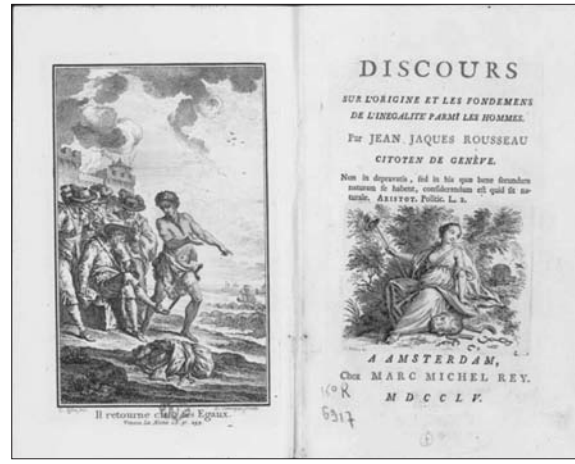
DISCOURS

SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENS DE L'INEGALITE PARMI LES HOMMES.

Par JEAN JAQUES ROUSSEAU

CITOYEN DE GENÈVE.

A AMSTERDAM,

Chez MARC MICHEL REY.

M D C C L V.

Opposition majeure entre Voltaire et Rousseau sur ce thème, par exemple. On connaît la fameuse réponse de Voltaire à Rousseau lorsque celui-ci lui envoie son *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes : "J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain ; je vous en remercie… On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage…"*. Voltaire est un fervent adepte du progrès, partisan du développement économique et de l'expansion commerciale qui rapprochent les hommes, idée qu'on retrouve aussi chez Montesquieu, car le XVIIIè siècle, dont l'historien F. Braudel fait l'apogée de la civilisation européenne, est un siècle d'expansion économique et commerciale sans précédent, en France notamment, qui voit aussi la naissance de la Révolution industrielle et de la pensée économique moderne avec A. Smith entre autres.

Mais à quoi tend un tel exposé sur Rousseau, Voltaire et le XVIIIè siècle, direz-vous ? D'abord à ceci : nous pensons progrès (technologique), nous vivons une certaine aisance matérielle que d'autres à l'intérieur et surtout à l'extérieur de nos frontières européennes pourraient bien appeler "luxe" , nous assistons à la prééminence des pouvoirs économiques sur le pouvoir politique – il n'est que d'entendre les informations du matin au soir pour s'en rendre compte et suivre les informations politiques : tout semble conditionné par l'économie, c'est-à-dire la croissance, le marché, les indices de production, les indices boursiers, la monnaie, les marges budgétaires, l'emploi, la consommation… Notre vie dépend de l'économie – cela ne fait-il pas de nous des héritiers du XVIIIè siècle ? Premier devoir intergénérationnel de l'enseignant : présenter à ceux qui seront en charge de l'héritage laissé, les causes, les origines du monde contemporain. Les mouvements historiques s'analysent sur la durée, même si l'on assiste à leur accélération et amplification ; voilà pourquoi il n'est peut-être

pas inutile de remonter loin parfois. À titre personnel, je ne serai jamais assez reconnaissant à mes professeurs d'histoire de m'avoir forgé une certaine conscience politique par l'analyse des événements historiques, parfois tout simplement par leur récit enchanteur et mythique (car il en faut aussi), de m'avoir fait parfaitement sentir la différence entre un "sujet" et un "citoyen", par exemple, et les devoirs que cela implique. On peut aussi gagner l'intérêt des élèves, car en découvrant de telles explications, ils perçoivent que l'enseignement les renvoie à leurs responsabilités futures : ne devons-nous pas leur montrer que toute génération est en somme responsable de la précédente ? Enseigner devient un devoir pour éclairer. Louis XVI fut ce qu'il fut, mais n'aurait-il pas gagné à être associé aux affaires par son grand-père en suivant le déroulement des différents Conseils ? Louis XV ne l'y convia jamais, on sait ce qu'il advint. Toute institution, et j'espère qu'on permettra à l'école d'en être une, est un lieu de solidarité qui permet d'ériger un peuple en nation, car elle développe le sens de la collectivité donc la prise de conscience d'un destin commun. À l'heure où toutes les connaissances semblent accessibles, il faut redonner au savoir et à la connaissance cette faculté d'éclairer les consciences et de donner du sens. Or nos élèves sont en quête de sens, et ceux que je côtoie vivent bien souvent dans l'idée que tout se vaut. Les connaissances, sont-elles valables si elles ne permettent pas l'élévation morale de l'enseigné, l'équilibre de la culture et de la nature dans l'homme, l'accession au bonheur, l'épanouissement de l'individu à venir ? Les sciences ont-elles un sens si l'on n'en perçoit pas d'abord la nécessité et si l'on ne s'interroge pas sur leur finalité ? L'éducation est par définition solidaire si elle est faite pour l'élève et non pour le culte du savoir.

L'étude du passé vaut comme explication, mais aussi comme recul qui présente des débats contradictoires et permet de forger une réflexion libre. Reprenons l'exemple des sciences : l'Antiquité grecque n'a pas pensé les sciences physiques pour nous rendre maîtres et possesseurs de la nature (Descartes), mais pour mieux vivre en accord avec elle. Ce que Rousseau reproche aux sciences et aux arts, c'est qu'ils autorisent un relâchement des mœurs nuisible au bien commun. Laissons aux élèves le soin de penser que nos mœurs sont relâchées, employons-nous plutôt à leur faire comprendre que l'Antiquité, dont Rousseau se fait l'écho, puisqu'il prend appui sur l'exemple romain, pense l'évolution des sociétés rarement en termes de progrès mais plutôt en termes de décadence comme le révèle par exemple le mythe de l'âge d'or. Bon nombre de textes du XVIII[è] siècle montrent que le luxe favorise le bien-être des peuples et, loin d'amollir les mœurs, est source d'inventivité, d'ingéniosité, "d'industrie", terme qui signifiait autrefois "habileté, intelligence". Voltaire dénonce l'hypocrisie de ceux qui s'acharnent contre le luxe, Saint-Lambert pense que *"le luxe ajoute au bonheur de l'humanité"* et qu'il permet de faire vivre *"une multitude innombrable de citoyens"*, que *"réduire le luxe serait (donc) fermer les canaux par où les richesses peuvent revenir du riche au pauvre"*. Helvétius est, quant à lui, moins tranché et procède en essayant de prendre en compte les différents aspects du problème. Il n'en pense pas moins le luxe comme facteur d'inégalité sociale...

On a beaucoup insisté ici sur le contenu des cours afin de souligner l'importance des connaissances mises en perspective avec une réflexion morale, en essayant de montrer ce visage peu apparent de ce qui constitue pourtant une forme de solidarité : la transmission. À l'heure où l'enseignement raisonne beaucoup en termes de compétences, il semble vital, pour que les préoccupations humanistes se transmettent et subsistent dans un monde de marchandisation accélérée, que l'enseignant développe chez l'élève la question du sens afin qu'il devienne un citoyen apte à discerner le bien commun, et pas seulement un agent économique qui subit passivement son sort. Voilà pourquoi l'enseignement est non seulement un acte de solidarité mais peut aussi devenir un acte de résistance pour que subsiste l'humain dans nos sociétés.

Bernard Lepage
Maine-et-Loire

Quelques réflexions sur “Transmettre”

Un de mes cousins songeant à partir en retraite m’a exposé ses craintes que personne ne reprenne derrière lui la gestion du Comité d’Entreprise de la boîte où il exerce. Patiemment il a mis au point des méthodes de travail, des relations, des produits, et il ne voudrait pas que toute cette richesse ne serve plus et tombe dans l’oubli. Il est déçu et inquiet.

Pour qui souhaitons-nous transmettre ? Pour nous ou pour servir l’autre ? Pour que notre expérience acquise au fil des ans soit utile ? Pour ne pas tomber dans l’oubli ? Je n’ai pas de réponse unique.

C’est ainsi que nous nous améliorons, que nous devenons plus efficaces dans notre travail. Par exemple, un cours se prépare en compulsant plusieurs documents afin de prendre ce qui nous semble le meilleur de chacun, en se les appropriant, en y mettant notre propre sensibilité, en fonction de notre personnalité. C’est pourquoi il est si important de travailler à plusieurs, on ne pense jamais à tout et plusieurs cerveaux valent mieux qu’un seul ! On transmet une idée pour qu’elle soit utilisée et améliorée, qu’elle prenne son envol et germe quelque part.

La transmission du savoir, c’est la base de notre métier, nous transmettons nos connaissances du mieux que nous pouvons afin que chacun les fasse siennes, et les dépasse amplement.

On ne transmet pas que du savoir livresque, on transmet aussi une façon d’être, transmission et éducation : *“Madame, vous êtes sévère mais juste !”* *“Madame vous m’avez appris à respecter le travail des femmes du personnel d’entretien en pliant toujours mes chewing-gums dans du papier… !”* *“Madame, grâce à vous j’ai aimé les maths…”* Après une absence d’un an, une collègue revient et m’offre un objet qu’elle a confectionné : *“Tu as toujours été là pour moi”* me dit-elle ! C’est un petit peu de ma foi dans l’autre, donc de ma foi chrétienne que je lui ai transmise, merci à mes parents qui me l’ont donnée.

Attention au piège de la transmission cependant, transmettre n’est pas imposer : là aussi, nos élèves n’apprennent bien que lorsqu’ils le désirent, y voient une utilité et y prennent du plaisir. On voudrait tellement qu’ils acquièrent plus de connaissances, plus rapidement et plus efficacement que nous, qu’on est déçu quand ils ne répondent pas à notre attente.

Il faut parfois laisser du temps à chacun, savoir attendre et être disponible pour dire ensuite présent. Tout au long de ma carrière il m’est arrivé de prendre des élèves sur l’heure du déjeuner pour faire des maths ludiques, pliages ou autre. Je suis proche de la retraite et s’est posé le problème de la transmission de ces moments de grâce où les élèves voient le prof sous un autre jour et apprennent sans le savoir, sans s’en douter…. Dubitatif, et sans doute pour me faire plaisir au début, pour voir, un jeune collègue a accepté de s’associer à moi pour un trimestre. J’ai éprouvé un plaisir infini quand il m’a confié au bout des trois mois avoir été content de cette expérience, s’être pris au jeu, et du coup s’être remotivé. Il n’y a pas que les élèves qui y ont pris du plaisir. Transmettre n’est pas à sens unique, nous y avons tous été gagnants !

BM
Île de France

Au cœur des dispersions et des fractures de la société, la Parole et la Vie de Jésus nous appellent à faire surgir la fraternité avec tous nos frères humains. Il nous faut y travailler en nous laissant déranger individuellement, collectivement, et particulièrement en Église. Les articles de cette rubrique veulent alimenter notre réflexion et éclairer notre action.

Être diacre

C'est l'appel de l'Église locale qui est à l'origine de la diaconie du Val de Bièvre.

À la suite d'une rencontre avec l'Équipe Pastorale de Secteur (EPS), nous avons été amenés à réfléchir sur les deux points suivants :

- *Comment favoriser notre insertion dans nos communautés et permettre à notre ministère d'être reconnu et reçu du peuple de Dieu (hors du service de l'Eucharistie) ?*
- *La diaconie de l'Église (le service des hommes et plus particulièrement des plus démunis) : nous avons chacun notre mission particulière, mais comment porter le souci de la diaconie du secteur collectivement, et en assurer l'animation ?*

C'est ainsi qu'il fut proposé de rassembler tous les acteurs de la solidarité du secteur : ceux faisant partie d'un mouvement, d'une association, et ceux agissant à titre personnel. La première rencontre a eu lieu le 19 janvier 2003 et depuis, elles se sont renouvelées chaque année. Ces rencontres permettent de nous connaître, de partager nos différents engagements, nos questions ; elles sont conviviales, nous prenons ensemble le repas partagé. Elles veulent aussi répondre au désir d'aller à la source de notre démarche, le Christ, en essayant de voir comment notre engagement nourrit et questionne notre foi.

La première rencontre s'est ouverte sur la proposition suivante : nous sommes invités ensemble à vivre pour être signes et solidaires des plus pauvres ; être lieu de communion ; nous connaître et nous entraider ; réaliser qu'à travers nous, c'est l'Église qui est présente. Enfin, pour vivre de cette vie du Christ, nous avons besoin de prière et d'approfondissement de notre vie spirituelle. Nous sommes repartis avec quelques interrogations : *comment être signe et faire signe ? Comment partager tout ce que nous vivons à travers ces solidarités ? Où vivons-nous notre ressourcement et notre vie de prière ? Comment faire connaître aux communautés chrétiennes tout ce qui se vit ?*

La quatrième rencontre était sur le thème de *l'engagement*, abordant les étapes : *voir, s'approcher, agir, révéler.* Notre cinquième rencontre a été préparée sur le thème de *"la solidarité à l'heure de la mondialisation".* Ce thème était d'actualité puisque, depuis le mois d'août précédent, les communautés de Cachan et nombre d'acteurs présents ont été interpellés par l'évacuation du squat, et que ce jour-là débutait à Nairobi, au Kenya, le Forum Social Mondial. Des témoignages nous disaient ce qui se vit ou s'est vécu sur notre secteur : au Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis, puis à la prison de Fresnes, par une enseignante, ainsi que par une jeune qui visite les personnes âgées dans une maison de retraite. Ayant entrepris *une démarche synodale autour de la lecture des Actes des Apôtres*, nous avons proposé d'y apporter notre contribution. Nous avons témoigné à tour de rôle à partir d'un

passage du livre des Actes et d'une question que notre ministère nous fait vivre et découvrir. Un temps libre d'échanges a permis aux participants de s'exprimer et de réagir à la question : **"quels sont vos attentes et vos besoins pour que vive le service des hommes que vous assurez ?"** Leurs réponses : être écoutés ; accompagnés ; se rencontrer ; tolérer les différences ; communiquer entre "l'Église" et "le monde" (présence du chrétien) ; savoir faire confiance.

En prolongement de ces rencontres, des initiatives ont été prises : une attention plus grande à la solidarité ainsi que des rencontres avec les Équipes d'Animation Paroissiale (EAP). Pour partager ce souci et agir en concertation : une soirée de prière centrée sur la solidarité pendant le Carême ; une déclaration sur la solidarité et la mondialisation à l'occasion de la journée du Secours Catholique ; la sensibilisation des chrétiens de Cachan à la présence des "mille" du squat par une lettre rédigée par l'un des diacres et l'implication de diverses manières des diacres du secteur et de leurs épouses dans des actions de solidarité pendant la période ayant suivi leur expulsion. La communauté paroissiale a été alertée lors de l'expulsion du squat, puis toute une chaîne de solidarité s'est mise en œuvre avec la participation de nombreuses personnes, d'organismes de solidarités (municipalité, Secours catholique, Réseau Éducation Sans Frontières (RESF), Société Saint Vincent de Paul, ...) et des diacres et de leurs épouses : accompagnement au garde-meuble pour que chacun retrouve ses vêtements et papiers, aide pour entreposer chez des paroissiens ou dans des locaux leurs meubles et électroménager, lessive pour les familles, écoute des besoins de chacun... Il y a peu, une personne, appelée pour envisager une recherche vers le diaconat, m'a confié avoir accepté parce qu'elle avait vu les diacres à l'œuvre lors de l'évacuation du squat et avait alors compris que diaconat ne signifiait pas seulement liturgie.

Nous pensons que le secteur est un lieu où peut se vivre une vie d'Église plus large, plus ouverte, plus visible. Nous désirons "faire Église avec les petits", ceux qui sont en situation de pauvreté, parce qu'ils nous évangélisent.

Nous découvrons progressivement que la diaconie n'est pas uniquement la solidarité et, pour aller plus loin, nous nous retrouvons bien dans cette définition qu'en donne Benoît XVI dans l'encyclique *Deus Caritas est* : **"C'est le service du prochain exercé de manière communautaire et ordonnée".**

Les diacres du Val de Bièvre :
Ambroise Bayo Mben,
Jean-Claude Perrichon,
Henri Froget et Jean Destrac
Val-de-Marne

Il y a deux ans, à la session des actifs de Besançon, le Père jésuite Philippe Bacq nous transmettait une idée forte : le Royaume annoncé par le Christ n'est pas l'Église, et l'Église ne saurait s'identifier au Royaume ni l'annexer. Celle-là est un instrument au service de celui-ci plus important qu'elle, au point qu'on peut se demander si la condition essentielle et juste de la solidarité et de la charité chrétiennes n'inclut pas cet effacement que prône le Christ en demandant que la main gauche ignore ce que fait la main droite. Nous avons, comme chrétiens, pour mission d'annoncer la Bonne Nouvelle, mieux, de la faire vivre, car il n'y a pas pour le Christ de parole qui ne soit action comme le prouve son acceptation du supplice de la croix. Être charitable, est-ce convertir à tout prix ? Et Philippe Bacq de se référer à l'Écriture : jamais, nous dit-il, à une exception près dans l'Évangile de Jean, le Christ ne demande à ceux qu'il guérit et délivre des démons de le suivre et d'être de ses disciples. Évangéliser n'est pas convertir, mais faire que l'homme s'humanise toujours davantage dans l'amour du prochain. Gratuité totale. Une réalité et une preuve : de grandes réussites du christianisme voire de la chrétienté, pas toujours consacrées par l'Église officielle, mais quelquefois oui : l'égalité de l'esclave et du maître, l'éducation, les hôpitaux, participation à la Résistance, le mariage, l'Europe... et plus récemment les œuvres de l'Abbé Pierre, l'évolution de *Télérama*... n'ont-elles pas fini par triompher dans le monde laïc parce qu'elles étaient accomplies pour l'humanité par des chrétiens en même temps que par d'autres que des chrétiens ? Une prière : que l'Église catholique ne confonde pas la charité et la solidarité avec le prosélytisme.

Bernard Lepage

L'enseignement social de l'Église

Voici un extrait de la conférence donnée par Jean-Claude Sauzet, aumônier national du CCFD-Terre Solidaire, lors de la session sur l'International à Orsay le 25 août 2011.

La spiritualité n'a rien d'uniquement religieux. C'est "ce qui donne sens à mon action". Dès la *Genèse*, on se pose la question "Quel est le sens de mon existence ?", et ce, toujours dans l'idée d'un bien commun. Le dieu de la Bible n'a pas voulu nous donner un monde tout fait : *"travaillez en vue du bien commun"*.

Avec la venue de Jésus-Christ, cette dimension universelle va encore s'accroître. Depuis les origines, à chaque génération la communauté des croyants se trouve devant le défi d'une inscription de l'Évangile dans la société. Par l'incarnation du Christ, aucune question humaine n'est étrangère à l'Église. Penchons-nous sur trois épisodes :

• l'épisode de la multiplication des pains (Jn, 6) : Jésus fait appel à la responsabilité des Apôtres pour nourrir la foule. Le grand miracle est que celui qui sort les gens de leur égoïsme personnel est un petit garçon. Ce n'est que parce qu'un enfant a su partager que l'égoïsme tombe : ce geste prophétique permet aux autres de comprendre que ce qu'ils ont, ce qu'ils sont, ils vont pouvoir le partager.

• la Samaritaine (Jn, 4) : c'est parce qu'elle accepte de dépasser les limites qui lui sont imposées que la Samaritaine va être capable de donner premièrement de l'eau, puis un témoignage de foi.

• la Pentecôte (Ac, 2) : malgré un événement formidable comme la résurrection de Jésus, les Apôtres s'enferment. La Pentecôte les fait sortir et s'ouvrir à toutes les cultures, à tous les peuples du monde. On a reçu ce monde et il faut qu'on le mette au service du bien commun. Dès la première communauté, nous voyons dans les Actes des Apôtres, comment des hommes et des femmes sont appelés à vivre selon la force de l'Évangile par le partage des biens et la prière commune.

Paul va entrer dans la vie concrète de ceux qui se mettent en marche sur le chemin du Christ. Relire 1 Co 11, 21 sur le sens de la solidarité et du partage ; 1 Co 13 sur l'amour fraternel ; 1 Co 14, 2 et suiv. sur le sens de la prophétie qui parle aux hommes ; 1 Co 3, 22 sur la recherche de la justice, de l'amour, de la foi et de la paix ; et 1 Co 3, 16.

Sans balayer toute l'histoire, ce qui n'est pas notre propos de ce moment, nous pouvons voir l'importance des Pères de l'Église et plus spécialement de la *Lettre à Diognète* (IIe siècle) qui est dans la même ligne théologique que celle de Jean l'Évangéliste : *"les chrétiens sont dans le monde sans être du monde, ils s'y trouvent comme l'âme dans le corps"*. Les chrétiens sont acteurs de transformations sociales au risque parfois de provoquer des incidents aux frontières, tant celles de l'Église avec le monde que celles à l'intérieur même du monde et de l'Église.

À partir de la confrontation entre l'Évangile et les différentes manières de vivre selon les époques, s'est élaboré peu à peu ce que l'on appelle une pensée, un enseignement, une doctrine sociale de l'Église. Elle offre des repères et donc elle est sans cesse en évolution, elle n'est jamais achevée, car se présentent à chaque période de nouvelles questions sur les sujets qui font la vie de chaque jour. L'Église, comme le disait le concile Vatican II, scrute les signes des temps, elle vit dans la société et tente de discerner ce qui respectera le mieux le dessein de Dieu et la personne humaine.

Les huit principes ou piliers de l'enseignement social de l'Église

1. Le principe de la dignité de tout être humain

Le livre de la *Genèse* nous propose plusieurs points fondamentaux de l'anthropologie chrétienne : la dignité inaliénable de la personne humaine, dont la racine et la garantie se trouvent dans le dessein créateur de Dieu ; la socialité constitutive de l'être humain, avec pour prototype la relation originelle entre l'homme et la femme, dont la société *"est l'expression première de la communion des personnes" ; "L'Église tient que la reconnaissance de Dieu ne s'oppose en aucune façon à la dignité de l'homme, puisque cette dignité trouve en Dieu Lui-même ce qui la fonde et ce qui l'achève. Car l'homme a été établi en société, intelligent et libre, par Dieu son Créateur. Mais surtout, comme fils, il est appelé à l'intimité même de Dieu et au partage de son propre bonheur"* (Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 21, 3).

"L'Église guérit et élève la dignité de la personne humaine, en affermissant la cohésion de la société et en procurant à l'activité quotidienne des hommes un sens plus profond, la pénétrant d'une signification plus haute" (Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, n° 40).

"L'Église atteste à l'homme, au nom du Christ, sa dignité propre et sa vocation à la communion des personnes ; elle lui enseigne les exigences de la justice et de la paix, conformes à la sagesse divine". (*Compendium*[1] *de la doctrine sociale de l'Église*[2], 2004, n° 3).

"La doctrine sociale est un enseignement expressément adressé à tous les hommes de bonne volonté" (*CDSÉ*[2], n° 84, 160).

Tous au nom de l'homme, de sa dignité une et unique, de sa protection et de sa promotion dans la société, tous, au nom de l'unique Dieu, Créateur et fin dernière de l'homme, sont les **destinataires de la doctrine sociale de l'Église** (Encyclique *Mater et magistra*, Jean XXIII - AAS53).

2. Le principe du bien commun et de la destination universelle des biens

Dans la *Genèse*, Dieu confie la terre à Abraham, il la lui donne en gérance et non comme une propriété personnelle. Le principe de la destination universelle des biens affirme que *"le droit à la propriété privée est subordonné à celui de l'usage commun" (CDSÉ*[2], n° 176).

"L'homme ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes : en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres" (*CDSÉ*[2] n° 178, et *Gaudium et Spes*, n° 69).

"Une société qui, à tous les niveaux, désire véritablement demeurer au service de l'être humain est celle qui se fixe le ***bien commun*** *pour objectif prioritaire dans la mesure où c'est un bien appartenant à tous les hommes et à tout homme"* (*CDSÉ*[2] n° 165).

"Le principe de la destination universelle des biens requiert d'accorder une sollicitude particulière aux pauvres, à ceux qui se trouvent dans des situations de marginalité et, en tout cas, aux personnes dont les conditions de vie entravent une croissance appropriée". À ce propos il faut réaffirmer, dans toute sa force, ***l'option préférentielle pour les pauvres***. *"C'est là une option, ou une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église. Elle concerne la vie de chaque chrétien, en tant qu'il imite la vie du Christ, mais elle s'applique également à nos* ***responsabilités sociales*** *et donc à notre façon de vivre, aux décisions que nous avons à prendre de manière cohérente au sujet de la propriété et de l'usage des biens. Mais aujourd'hui, étant donné la dimension mondiale qu'a prise la question sociale, cet amour préférentiel, de même que les décisions qu'il nous inspire, ne peut pas ne pas embrasser les multitudes immenses des affamés, des mendiants, des sans-abri, des personnes sans assistance médicale et, par-dessus tout, sans espérance d'un avenir meilleur"* (*CDSÉ*[2] n° 182).

3. Le principe de réalité

Il inclut la temporalité, la nécessité de compter avec le temps, avec la maturation dans la durée. *"La transformation des rapports sociaux répondant aux exigences du Royaume de Dieu n'est pas établie dans ses déterminations concrètes une fois pour toutes. Il s'agit plutôt d'une tâche confiée à la communauté chrétienne, qui doit l'élaborer et la réaliser à travers la réflexion et la pratique inspirées de l'Évangile. C'est le même Esprit du Seigneur, qui conduit le peuple de Dieu et, en même temps, remplit l'univers, qui inspire, de temps à autre, des solutions nouvelles et actuelles à la créativité responsable des hommes, à la communauté des chrétiens insérée dans le monde et dans l'histoire et, par conséquent, ouverte au dialogue avec toutes les personnes de bonne volonté, dans la recherche commune des germes de vérité et de liberté disséminés dans le vaste champ de l'humanité. La dynamique de ce renouveau doit s'ancrer dans les principes immuables de la loi naturelle, imprimée par le Dieu Créateur dans chacune de ses créatures (Rm 2, 14-15) et illuminée de manière eschatologique par Jésus-Christ"* (*CDSÉ*[2] n° 53).

4. Le principe de subsidiarité

C'est un principe politique et social selon lequel la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, doit être allouée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même. Donc, ce que l'on est capable de faire soi-même, il faut le faire, sans attendre que d'autres à un niveau plus élevé le fassent pour nous, à notre place.

"On ne peut enlever aux particuliers, pour les transférer à la communauté, les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur initiative et par leurs propres moyens... ; ce serait commettre une injustice, en même temps que de troubler d'une manière dommageable l'ordre social..." (Pie XI, *Quadragesimo anno*, n° 86 - 1930).

Photo Eugène Favreau

5. Le principe de participation

"La conséquence caractéristique de la subsidiarité est la participation qui s'exprime, essentiellement, en une série d'activités à travers lesquelles le citoyen, comme individu ou en association avec d'autres, directement ou au moyen de ses représentants, contribue à la vie culturelle, économique, sociale et politique de la communauté civile à laquelle il appartient. La participation est un devoir que tous doivent consciemment exercer, d'une manière responsable et en vue du bien commun. Elle ne peut pas être délimitée ou restreinte à quelques contenus particuliers de la vie sociale étant donné son importance pour la croissance, humaine avant tout, dans des domaines tels que le monde du travail et les activités économiques dans leurs dynamiques internes, l'information et la culture et, à un degré maximum, la vie sociale et politique jusqu'aux plus hauts niveaux comme ceux dont dépend la collaboration de tous les peuples pour l'édification d'une communauté internationale solidaire. Dans cette perspective, devient incontournable l'exigence de favoriser la participation, surtout des plus défavorisés, et l'alternance des dirigeants politiques, afin d'éviter l'instauration de privilèges occultes ; en outre, une forte tension morale est nécessaire, pour que la gestion de la vie publique soit le fruit de la coresponsabilité de chacun vis-à-vis du bien commun" (*CDSÉ*[2], n°189).

6. Le principe de solidarité

"Les nouvelles relations d'interdépendance entre les hommes et les peuples qui sont, de fait, des formes de solidarités, doivent se transformer en relations tendant à une véritable solidarité éthico-sociale. La solidarité se présente donc sous deux aspects complémentaires : celui de principe social et celui de vertu morale" (*CDSÉ*[2], n°193).

La solidarité doit être saisie avant tout dans sa valeur de principe social ordonnateur des institutions, en vertu duquel les *"structures de péché"* qui dominent les rapports entre les personnes et les peuples doivent être dépassées et transformées en **structures de solidarité**, à travers l'élaboration ou la modification opportune de lois, de règles du marché ou la création d'institutions.

La solidarité est également une véritable vertu morale, et non pas "*un sentiment de compassion vague ou d'attendrissement superficiel pour les maux subis par tant de personnes proches ou lointaines. Au contraire, c'est la détermination ferme et persévérante de travailler pour le bien commun ; c'est-à-dire pour le bien de tous et de chacun parce que tous nous sommes vraiment responsables de tous"*. La solidarité s'élève au rang de vertu sociale fondamentale parce qu'elle se situe dans la dimension de la justice, vertu orientée par excellence au bien commun et dans l'engagement à *"se dépenser pour le bien du prochain"* en étant prêt, au sens évangélique du terme, à "se perdre" pour l'autre au lieu de l'exploiter, et à "le servir" au lieu de l'opprimer à son propre profit (Mt 10, 40-42 ; 20, 25 ; Mc 10, 42-45 ; Lc 22, 25-27).

7. Le principe de laïcité

"Le principe de laïcité comporte le respect de toute confession religieuse de la part de l'État qui assure le libre exercice des activités cultuelles, spirituelles, culturelles et caritatives des communautés de croyants. Dans une société pluraliste, la laïcité est un lieu de communication entre les diverses traditions spirituelles et la nation" (*CDSÉ*[2], n°572).

8. Le principe de liberté de conscience et de liberté religieuse

"C'est par sa conscience que l'homme perçoit et reconnaît les injonctions de la loi divine ; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités, pour parvenir à sa fin qui est Dieu. Il ne doit pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse" (Vatican II, sur la liberté religieuse, n°3).

Jean-Claude Sauzet
Aumônier National du
CCFD-Terre Solidaire

1/ un "compendium" est un abrégé ou un condensé, sous la forme d'une compilation, d'un corpus de connaissances.
2/ Le Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église *(ici abrégé en CDSÉ) est un document rédigé en 2004 par le cardinal Martino, Président du Conseil Pontifical Justice & Paix (instance vaticane de haut niveau de l'Église catholique romaine). Adressé aux catholiques et à toute personne de bonne volonté, il constitue un effort – jusqu'ici sans précédent – pour collecter, articuler, mettre en perspective toute la doctrine sociale de l'Église catholique romaine.*

Le conférencier a poursuivi par une discussion avec l'assemblée, et a recommandé la lecture de quatre livres :

- *Vers la justice de l'Évangile : introduction à la pensée sociale de l'Église catholique,* de Pierre de Charentenay (2008, Desclée de Brouwer, 243 p).
- *Doctrine sociale de l'Église et bien commun,* de Roland Minnerath (2010, Beauchesne, 178 p).
- *Le manifeste de l'altruisme,* de Philippe Kourilsky (2011, Odile Jacob, 240 p).
- *Le goût de l'autre : la crise, une chance pour réinventer le lien,* d'Éléna Lasida (2011, Albin Michel, 325 p).

L'Argent

Eh bien moi, je vous le dis : "Faites-vous des amis avec l'Argent trompeur, afin que, le jour où il ne sera plus là, ces amis vous accueillent dans les demeures éternelles.

Celui qui est digne de confiance dans une toute petite affaire est digne de confiance aussi dans une grande. Celui qui est trompeur dans une petite affaire est trompeur aussi dans une grande. Si vous n'avez pas été dignes de confiance avec l'Argent trompeur, qui vous confiera le bien véritable ? Et si vous n'avez pas été dignes de confiance pour des biens étrangers, le vôtre, qui vous le donnera ?

Le texte de Luc 16, 9-15 sur l'argent fait immédiatement suite à la parabole du gérant habile qui, menacé de perdre sa place, se crée des amis sur le dos de son maître en diminuant le montant de leurs dettes. Ainsi, pense-t-il, lorsqu'il sera mis dehors, il y aura des gens pour l'accueillir.

Le comportement de cet intendant est donné pour exemplaire par Jésus puisqu'il recommande aux disciples de faire de même : *"Faites-vous des amis avec l'argent trompeur..."*. Tout prédicateur éprouve le besoin de préciser ici que Jésus ne fait pas la louange de la malhonnêteté mais de l'habilité. Soit ! Mais pourquoi cette histoire moralement choquante ? J'aime y voir une expression de l'ironie dont Jésus est capable. On pense rarement à l'ironie, parfois cinglante, dont il fait preuve. Ici, il dit : *"Vous qui faites tant confiance au pouvoir de l'argent, allez donc jusqu'au bout ! Ne vous arrêtez pas en route. Pendant que vous y êtes, allez donc jusqu'à vous faire accueillir dans les demeures éternelles !"* Jésus sait très bien que cela est impossible, contradictoire avec le Royaume qu'il annonce, aussi s'exprime-t-il avec une ironie qui n'est là que pour dévoiler l'impuissance radicale de l'argent pour entrer dans les *"demeures éternelles"*.

Ensuite, Jésus paraît se rallier à la morale classique selon laquelle "qui vole un œuf, vole un bœuf" : celui qui est fidèle en de petites choses le sera dans des grandes et celui qui est trompeur dans une petite affaire le sera dans des grandes. Rien de bien étonnant à tout cela. C'est une remarque de sagesse, voire de bon sens.

Mais voilà que dans le verset suivant, Jésus dresse une opposition sans concession entre Dieu et l'Argent. Tel est bien le sommet vers lequel converge tout notre texte. Nous ne sommes plus, comme dans les versets précédents, dans une opposition "plus petit / plus grand", mais "amour/haine", "attachement/mépris", "Dieu/Argent". Le Nouveau Testament ne manque pas de

trompeur...

Aucun domestique ne peut servir deux maîtres : ou bien il détestera le premier, et aimera le second ; ou bien il s'attachera au premier, et méprisera le second. Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'Argent".

Les pharisiens, eux qui aimaient l'argent, entendaient tout cela, et ils ricanaient à son sujet. Il leur dit alors : "Vous êtes, vous, ceux qui se présentent comme des justes aux yeux des hommes, mais Dieu connaît vos cœurs, car ce qui est prestigieux chez les hommes est une chose abominable aux yeux de Dieu".

Luc 16, 9-15

passages où sont dénoncés les dangers de la richesse. Ainsi, celle-ci est dénoncée comme ce qui absorbe le désir de l'homme. Le danger de la richesse est d'accaparer le cœur, de le pervertir : le trésor de l'homme est mis dans cet objet périssable qui peut être mangé par les mites ou dérobé (Lc 12, 33). Ce point de vue est surtout moral. Plus radicalement, la richesse est dénoncée en tant que rapport social, c'est-à-dire comme rapport de domination du riche sur le pauvre. En effet, - et on trouve déjà cela chez les prophètes - la richesse n'est pas tellement comprise comme une simple accumulation de biens mais comme une détérioration du rapport entre ceux qui possèdent et ceux qui sont réduits à la misère. La question est d'ordre relationnel, non d'abord quantitatif. Voilà le fondement majeur de la condamnation de la richesse. Dans le récit concernant le pauvre Lazare, ce n'est pas parce que le riche mange et boit à sa guise qu'il est dénoncé, c'est parce qu'il ne voit pas le pauvre qui a faim (Lc 16, 19-31).

Il est essentiel de percevoir que, dans le Nouveau Testament, l'opposition entre Dieu et Mammon (Lc 16, 13) n'est pas simplement une opposition de type moral. L'opposé de l'argent, ce n'est pas une vertu morale, c'est Dieu. L'opposition est théologale. C'est Dieu ou Mammon. Il y va donc directement de notre foi en Dieu. L'argent est mis à la hauteur de Dieu, il est érigé en idole au sens le plus strict du terme. Si nous pouvons considérer que Dieu désigne dans nos vies la réalité ultime au nom de laquelle nous faisons nos choix, l'argent est notre dieu chaque fois que nous en faisons un usage qui porte atteinte au droit des pauvres, qui sont le visage du Christ au milieu de nous. L'amour de l'argent au nom duquel nous sacrifions le pauvre n'est rien moins qu'un acte d'idolâtrie par lequel nous renions le Dieu de Jésus-Christ.

Alain Durand
Dominicain

“Diaconia”, raconté par deux délégués diocésains à la Solidarité

“La démarche de Diaconia ne doit pas être considérée comme une charge surajoutée à ce que chacun fait déjà pour accueillir le Royaume de Dieu. [...] Il s’agit simplement de regarder ceux qui nous entourent à la lumière de la Parole”.

Nous avons, en novembre 2011, lancé dans les paroisses la constitution des “livres des fragilités et des merveilles” (aux paroissiens de les écrire) et donné la possibilité, à ceux qui le souhaitaient de constituer des équipes de réflexion autour de la parole de Dieu. Lors de la Pentecôte 2012, des signes visibles du “service” des frères pendant la célébration : des “livres des fragilités et des merveilles” apportés de tout le diocèse et exposés sur des supports, au point qu’il n’y avait plus de place ! Des banderoles de couleur et des langues de feu qui allaient des livres (placés près de l’autel) jusqu’en haut des gradins.

Projets 2013 : les temps liturgiques de l’Avent, de Noël et du Carême (sans oublier le “Printemps de la Solidarité” sur notre diocèse) sont privilégiés pour concrétiser *Diaconia* par des initiatives qui permettent de vivre la fraternité et l’espérance avec les personnes en situation de fragilité ; le geste du lavement des pieds pendant la Semaine sainte ; des gestes forts au moment de l’Ascension 2013...

Tout cela préparé par des équipes, des réunions, des personnes qui seront nos témoins et nos relais, qui reviendront dans leurs paroisses pour témoigner de ce qu’elles auront vécu...

Des outils de réflexion : le hors-série de *Prions en Église* ; le hors-série de *La Vie* “Service du frère, Expérience de Foi” et des outils sur le thème “Diaconie et Célébration”...

Extraits de l’article de
Gilles et Bernadette Forhan,
consultable en intégralité
sur le site Internet de CdEP.

Diaconia 2013
Servons la Fraternité !

Vous

“DIACONIA”, encore un mot qui ne fait pas partie de mon vocabulaire habituel, du vôtre non plus, n’est-ce pas ? Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ! Pour faire simple donc, je vous propose ce court récit : un événement dans un collège classé en ZEP à Choisy-Le-Roi (Val-de-Marne). Des élèves en grand échec scolaire. Deux enseignants mettent en place un projet “Réussite” autour du thème des océans et des couleurs. Sept élèves y participent, accompagnés par les deux enseignants. Les ados réalisent un diaporama présenté au collège lors d’une journée “portes ouvertes”. Des parents sont présents dont le père d’un des ados difficiles. Une des enseignantes lui fait savoir qu’elle veut le voir. Ce père stressé se demande quel échec de son fils va encore lui tomber dessus ! L’enseignante lui dit simplement : *“Regardez attentivement le diaporama qui va être projeté”*. Aussitôt après la projection, elle dit au père : *“Savez-vous qui a réalisé ce film remarquable ? Votre fils !”*. Le père se met à pleurer et dit à son enfant : *“Mon fils, je suis fier de toi !”*.

Cet événement ordinaire dans un collège ordinaire d’une banlieue ordinaire exprime magnifiquement ce que **“Diaconia”** veut symboliser. Il s’agit fondamentalement de révéler la fierté enfouie chez les gens du peuple et qui **reflète leur dignité. Servir l’humain, la fraternité,** beaucoup le vivent comme Monsieur Jourdain faisait de la prose... sans le savoir ! Dans le processus “Diaconia”, il est d’abord question de regard sur le monde, d’apprendre à débusquer ce qu’il contient de meilleur, de faire émerger par les actes et les paroles l’Évangile de la “fierté”.

L’un des grands mystères de l’Évangile, c’est de **se laisser désapproprier** de soi, non à coup de devoir, à coup de morale mais à “coup d’amour”. Jésus fait comprendre ça au jeune homme riche, en lui suggérant que ses richesses le rendent pauvre, qu’elles sont un manque, une perte. Il deviendra riche de la vraie richesse en se désappropriant de ses biens, de lui-même. Ironique ? Paradoxal ? Comprenne qui pourra !

Si je tente de traduire la démarche “Diaconia” dans ma vie de chrétien, elle demande un **très grand déplacement,** d’abord dans notre tête. On donne souvent comme figure emblématique du service (“la diaconie”) l’Évangile du lavement des pieds. OK ! Mais attention ! Laver les

avez dit “Diaconia” !

pieds, c’était un travail d’esclave, “un travail de m…” (voyez ce que je veux dire !), un travail humiliant, en tout cas, qu’aucun homme “normal” n’aurait voulu faire. Jésus ouvre ses disciples à la conscience qu’il prend sur lui le sort de l’esclave humilié. Geste prophétique, comme il sait faire, pour faire comprendre, s’il est possible, que non seulement il va être humilié mais en quelque sorte délogé de l’humanité parce qu’**il a décidé d’aimer jusqu’au bout, y compris les gens “pas aimables”.** D’ailleurs comme vous le savez, dans saint Jean, cet événement n’est pas d’abord l’exemple d’un simple service, mais il est écrit en lieu et place de l’institution de l’Eucharistie, signe avant-coureur de la Passion. Et pour mettre encore les points sur les “i”, Jésus dit que cet engagement doit devenir pour nous réciproque : ***“vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres”***. Alors, le lavement des pieds dans les cérémonies… à n’utiliser qu’en connaissance de cause ! Ça peut être émouvant mais dramatiquement trompeur.

“Diaconia”, servir la fraternité, ça veut dire que le travail du disciple de Jésus dans le monde, c’est consentir à entrer dans le mouvement de **désappropriation** de Jésus qui va jusqu’à toucher le fond de la détresse humaine pour mettre l’homme debout et lui révéler sa dignité, selon les paroles fortes du concile Vatican II (décret *Ad Gentes n°10* sur l’activité missionnaire de l’Église) : *“L’Église, afin de pouvoir présenter à tous le Mystère du salut et la vie apportée par Dieu, doit s’insérer dans tous les groupes humains du même mouvement dont le Christ lui-même, par son incarnation, s’est lié aux conditions sociales et culturelles des hommes avec lesquels il a vécu”.*

Le mouvement spirituel qui convient à la démarche “Diaconia” est donc un mouvement de **“déplacement”, de “désappropriation”** par lequel je laisse ouvrir mes yeux, mes oreilles, mes mains, mon cœur par les pauvres, ceux que la société marginalise ou ignore.

Aujourd’hui, **nous servirons le monde en faisant surgir avec nos frères humains de la fraternité au cœur des dispersions, des fractures de la société.** Or dans cette société, souvent, on assassine la fraternité en traitant l’homme comme un objet par l’exploitation, la domination, la consommation. Si on est objet, on ne peut pas être frère. Déshumaniser, c’est couper la possibilité d’être frères et d’avoir des frères.

Ce **service évangélique de la fraternité** est multiple. Pour terminer, je voudrais nous rendre attentifs à deux dimensions :

- La première : **être vigilants à l’accueil des *“signes des temps”,*** des formes multiples du “service sécularisé” de la fraternité dans notre société. Il y va de la reconnaissance au bon niveau du Royaume dans le monde, dans l’action des femmes et des hommes de ce temps, car l’Esprit Saint travaille l’histoire et les dynamismes qui la font se lever. S’il n’y a pas cette démarche de décentrement dans “Diaconia”, l’Église sera à côté du monde, insignifiante, et se privera de **“s’approcher du Royaume”** qui vient.

- La deuxième : aider **à prendre en compte la dimension collective, institutionnelle et politique du service du frère.** Le service du frère se joue non seulement dans la “relation courte”, interpersonnelle, mais aussi dans la “relation longue” qui passe par la médiation institutionnelle et politique, celles des organisations et associations. Le service évangélique de la fraternité inclut la perspective de l’engagement pour la transformation de la société.

Marcel Annequin
Orly, le 22 août 2012

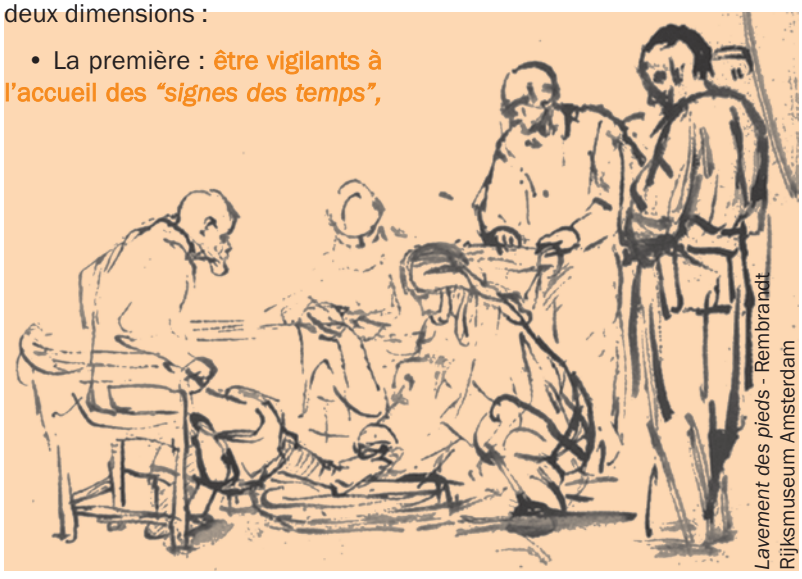

Lavement des pieds - Rembrandt
Rijksmuseum Amsterdam

G. Aurenche, C. Deltombe, P.-Y. Madignier, P. Peugeot, F. Soulage
Nous pouvons (vraiment) vivre ensemble
Ed. de l'Atelier, 2012, 96 p., 12 €

Ces cinq auteurs, sont présidents d'Associations de solidarité : CCFD-Terre solidaire, Emmaüs France, ATD Quart Monde, Cimade et Secours Catholique.

"Ce livre est un pari, il constitue un projet commun élaboré par cinq personnes exerçant des responsabilités dans les principales associations de lutte contre l'exclusion sociale. Il est au service d'une ambition simple mais déterminée".

Un fait important : ce livre a été écrit avant les dernières élections et s'adresse à tous les candidats. En effet, les périodes électorales sont des moments privilégiés pour se faire entendre de tous, des politiques et de l'opinion. Une grande partie du livre est consacrée à faire le bilan de toutes les questions qui se posent, à tous les niveaux :

- à ceux qui tissent le lien social
- aux migrants

Le "lien social" existe toujours mais il évolue. Nous sommes loin des "Trente glorieuses". Ce que l'on a pu appeler la France "ouvrière" et la France "rurale", sont deux espaces qui se sont considérablement modifiés. En plus d'une individualisation croissante, existe une précarisation de l'emploi. Aujourd'hui, on doit être de plus en plus autonome et tant pis pour celui qui n'y arrive pas ! Malheur aux plus faibles...

Parlons maintenant des exclus. Vieillissement, chômage, solitude et isolement sont de plus en plus liés. Mais cela atteint aussi les plus jeunes. Les liens familiaux ne sont plus aussi efficaces qu'avant pour apporter une aide. Il faudrait également qu'il y ait une meilleure coordination entre pouvoir public et secteurs associatifs.

Ajoutons simplement à cette liste des victimes des "pauvretés nouvelles", la maladie psychique, les personnes sortant de prison, et, très "actuelles", les personnes touchées par l'exclusion bancaire.

Cette dégradation est aussi liée au phénomène de mondialisation et, tout aussi important, à la question des migrants. En effet, tout particulièrement en France, ce problème est très mal géré, et l'on pourrait même ajouter, traité de façon "scandaleuse". Beaucoup trop de stéréotypes circulent, tels que "c'est la crise..., je ne suis pas raciste mais...". Boucs émissaires, les migrants sont, pour beaucoup, et tout particulièrement les politiques, un domaine qui peut être "électoralement" payant. Mais où sont donc posées les "bonnes questions" ?

Sans papiers, migrants... Tout le monde est mis dans le "même sac". Multiplication des lois ! Expulsions ! Que faire ? Entendre au moins les associations qui s'inquiètent de ce problème. Il faudrait d'abord changer le regard porté sur la migration et les migrants. On oublie qu'il y a également des Européens qui ne travaillent pas dans leur pays, par exemple.

France, "Terre d'accueil" : il serait bon de rappeler le préambule de la Constitution. Centres de séjour : que de tracasseries administratives ! Que dire de l'utilisation des centres de rétention ? Sans parler de l'accès au droit de vote et d'éligibilité pour les élections locales... Il faut à tout prix approfondir le débat sur ces sujets, sans oublier chômage, pauvreté, questions de famine...
"Refaire société", quelles pistes proposer ?

- quelle mondialisation ? des barrières pour nous protéger ? Non ! Il faut imaginer de nouvelles solidarités avec les autres ;
- la mondialisation n'a pas à être refusée, mais à être organisée autrement ;
- quelle croissance ? Il faut sortir du PIB, trop imparfait. C'est à l'échelle de la planète que se situent les "défis". Une mondialisation "heureuse", un rêve ?
- réduction des inégalités. La pauvreté s'aggrave, les hyperriches prospèrent ! On adule les joueurs de foot qui gagnent des sommes exorbitantes ;
- il faut un accompagnement social qui évite les dérives de la politique du "chiffre" ;
- rôle et responsabilité des associations : il faut qu'elles interviennent dans le débat politique comme elles le font au sujet du logement. Ces associations révèlent, par la même occasion, une crise de notre système politique. Associations, "véritables laboratoires d'idées" devraient jouer un rôle fondamental.
- il faut aussi tenir compte des associations prestataires de services, même si tout ne peut être considéré comme positif dans leurs pratiques ;
- vivre auprès des exclus ;
- promouvoir de nouveaux modes de développement.

En conclusion, je reprendrai les dernières lignes de cet ouvrage :

"La solidarité ne se divise pas. Elle est un fondement de toute société digne de ce nom, de toute humanité".

Ce livre est très intéressant, surtout dans les constats des dysfonctionnements qui peuvent apparaître dans notre société. Bien entendu, les auteurs ne peuvent pas nous donner de solutions miracles. Mais ils nous incitent à réfléchir à d'autres modes de fonctionnement, à tous les niveaux.

D'autre part, pour information, l'Annexe qui nous est proposée, nous permet de mieux connaître les cinq associations dont les présidents ont été à l'origine de cet ouvrage.

Francis Filippi
Paris

Les valeurs de solidarité et partage entrent nécessairement dans le champ de l'action sociale et politique. Vertus désintéressées, si elles sont animées par un souci d'ouverture à l'autre, l'attention aux plus démunis, et une démarche rigoureuse, comme le rappelle l'action exemplaire d'A. Riccardi présentée par L. Touvier, ou l'étroite collaboration entre deux partenaires qui se respectent, comme le souligne A.M. Marty à propos du soutien scolaire. Pour autant sont-elles toujours des vertus nécessairement désintéressées ou gratuites ? M.I. Sicilani pose la question en montrant combien, au sein d'une intercommunalité, l'intérêt particulier bien compris peut être déterminant pour un intérêt plus général. Quant à l'article de M. B. sur la conférence de C. Neuschwander auprès des CdEP de La Loire, il rappelle l'importance d'une attitude militante et vigilante pour changer l'économie afin qu'elle réponde aux aspirations des hommes à la justice et pour combattre les égoïsmes sans scrupules.

Responsabilité sociale

La civilisation chrétienne a vu s'opérer, au cours des derniers siècles, un transfert de certaines responsabilités du domaine religieux au domaine public. Ainsi, progressivement, les écoles, les hôpitaux ont perdu leur tutelle religieuse pour devenir des organismes, publics ou privés, dont l'État se sent responsable.

Dans le domaine de l'aide scolaire, on retrouve actuellement une compétition entre trois types d'acteurs et de responsabilité. Depuis très longtemps, lycéens et étudiants en quête d'argent de poche étaient sollicités pour donner des cours à des élèves dont les résultats scolaires inquiétaient les familles. Ces dernières années, des organismes ont tenté de fédérer ces cours. Ils servent d'intermédiaires entre les familles et les intervenants qui sont salariés sur le mode du chèque emploi-services. Cette aide s'étend aussi sur Internet. Au niveau post-baccalauréat, l'offre est aussi de plus en plus abondante, en particulier pour les élèves ou étudiants qui préparent des examens ou des concours. Ainsi de nombreux étudiants en première année de médecine suivent à la fois les cours de la fac et un cours privé pour augmenter leurs chances de réussite.

Dans les quartiers défavorisés, certaines associations à but non lucratif ont mis en place des systèmes "d'aide aux devoirs". Ces associations peuvent avoir des arrière-pensées religieuses ou politiques, en particulier celles qui sont proches de certains milieux musulmans intégristes. En réaction, d'autres se proclament résolument laïques. Mais le pouvoir politique a vu, lui aussi, qu'il y avait là un secteur où il pouvait agir pour montrer sa volonté de combattre l'inégalité des chances et le pouvoir de l'argent. Des heures de soutien éducatif sont mises en place, un budget se dégage pour payer des intervenants. Mais ces actions sont rarement inscrites dans la durée. Ainsi, je connais un collège qui est depuis des années associé à une association d'aide aux devoirs. Faute de moyens financiers et humains suffisants, l'aide éducative ne peut être proposée par le collège à tous les élèves qui en auraient besoin. Un accord est passé avec l'association sur les classes qui seront plutôt aidées par le collège, et celles qui continueront à utiliser les services de l'association. Si une année, le collège a un peu plus d'argent, l'association attirera moins de monde ; mais si, l'année suivante, les aides diminuent, l'association verra ses effectifs regonflés. Il faut noter que l'association est, elle aussi, subventionnée, mais que ses subventions sont plus stables, car inscrites dans une tradition déjà longue de soutien municipal.

Cette coopération a pris aussi un autre visage. Depuis quelques années, le collège organise, avec l'association, dans le cadre de "l'école ouverte", un accueil, avant la rentrée, des élèves de sixième qui le souhaitent. Le projet comporte deux volets : l'un géré par le collège et ses personnels, l'autre, dans les locaux de l'association, par des bénévoles et vacataires. Ce partenariat fragile est reconduit tous les ans à la satisfaction générale. En fait chacun des deux partenaires est persuadé de l'intérêt du projet, mais ni l'un ni l'autre ne se sent assez fort pour monter seul ce genre de projet qui nécessite des moyens matériels et humains difficiles à trouver ; en particulier le personnel du collège est très instable, n'habite en général pas sur place et est difficilement mobilisable pendant les vacances scolaires.

Anne-Marie Marty
Oise

L'intercommunalité, une solidarité entre communes ?

Les Ardennes ! Un petit département à la croisée des routes européennes, une position idéale pour se développer. Hélas, les avatars de l'économie en ont fait une zone sinistrée. Les chocs des différentes crises industrielles (textile, métallurgie) ont fait de ce territoire longtemps terre d'accueil, une terre d'émigration. La population des Ardennes, 283 296 habitants, tient presque tout entière dans l'agglomération de Reims. En dehors de Charleville-Mézières qui flirte avec les 50 000 habitants et de Sedan qui est passé sous la barre des 20 000, toutes les communes comptent moins de 10 000 habitants.

Comment peser dans la balance des financeurs, face à la concurrence des grandes métropoles ?

C'est ce défi que viennent de relever les maires des deux communes. Le 1er janvier 2014, une nouvelle agglomération va naître. Elle sera le résultat de la fusion de Cœur d'Ardennes, communauté d'agglos de Charleville-Mézières et de la Communauté de Communes du Pays Sedanais (CCPS). Le processus en a été lancé officiellement le 10 juillet 2012. La nouvelle agglo sera forte de 110 000 habitants, avec encore des perspectives d'élargissement.

Ce projet de fusion s'enracine dans une politique de rapprochement entamée depuis déjà quelques années.

Dès 1996, les communes du Pays Sedanais se sont regroupées dans un syndicat intercommunal (SIVOM) qui gérait essentiellement les ordures ménagères. Le principe de mutualisation leur a permis de mettre en place un service indispensable à toute collectivité, urbaine ou rurale, pour un coût moindre, puisque partagé. Car ce sont d'abord des considérations financières qui ont conduit

les communes à s'associer. En 2001, la Communauté de Communes du Pays Sedanais (CCPS) était créée.

Elle passait de la gestion des ordures ménagères à la création d'une école de musique intégrant les écoles de différentes communes, désormais ouverte à tous les habitants du territoire. Puis l'office de tourisme y fut transféré. D'autres compétences suivirent : la mise en valeur des sites de mémoire, le fleurissement des villages, la participation au salon de l'agriculture, à la foire de Châlons... Car bien avant le projet de l'État incitant les communes d'un même territoire à s'intégrer dans un bassin de vie, la région favorisait déjà ces politiques de rapprochement. Après avoir financé les petits projets communaux, elle souhaite prioriser maintenant ceux de collectivités mieux structurées. La dernière grande réalisation, c'est la création du centre aquatique à Sedan, qui offre pour un tarif identique un équipement de qualité à tous les habitants du territoire.

Le principal objectif de ces regroupements, outre le partage des charges, est l'obtention de subventions plus conséquentes, avec en perspective des projets de développement plus ambitieux sur le plan touristique et économique.

Le bilan actuel semble fort satisfaisant. Toutefois il ne témoigne pas des difficultés qui ont entravé sa mise en œuvre. Initiateurs et promoteurs du projet ont dû faire preuve de pédagogie, de conviction et de patience.

Car sous l'affichage des alliances, se dissimule l'opposition ville/villages, la question de la ruralité par rapport à la centralité urbaine. Personne ne voulait de cette communauté de communes, en dehors de Sedan. Jusqu'alors, les petites communes se dévelop-

paient toutes seules, modestement. La ville toute proche offrait tout ce qui manquait à leurs habitants sans que cela leur coûte rien. La fiscalité restait bien plus faible qu'à Sedan dont les habitants supportaient les charges des équipements de loisirs et de tourisme, de la piscine, des cinémas, et autres. L'aide sociale organisée par le CCAS faisait affluer toute la population en difficulté sur la ville-centre, aboutissant à une concentration des problèmes d'insertion, au lieu de les répartir sur le territoire. Avec l'appui de la préfecture, les différents maires qui se sont succédé à Sedan se sont attelés à la tâche de convaincre les communes rurales qu'elles trouveraient intérêt à se regrouper. La CCPS pouvait en effet leur apporter des services comme l'aménagement des sentiers communaux, la signalisation routière, les chemins de mémoire, toutes sortes de bricolages que la mutualisation rendait abordable. Elle leur fut présentée aussi comme une "machine" à rechercher des subventions importantes qui seraient redistribuées de manière concertée sous forme de prestations. C'est donc l'intérêt individuel qui a emporté la décision. Il n'y a pas (pas encore) d'esprit vraiment communautaire. Chacun reste attentif à préserver son propre compte. De sorte que le fonctionnement de la CCPS ressemble plus à un marchandage de foire (ruralité oblige !), qu'à une concertation entre responsables guidés par l'intérêt général. Pour construire la grande agglomération ardennaise, c'est l'intérêt général qui devra primer.

La CCPS a permis à toutes les communes, en plus des prestations de services évoquées précédemment, d'avoir accès aux mêmes services que les Sedanais et au même tarif, ce qui n'était pas le cas auparavant. La ville de Sedan n'est plus seule désormais à porter le coût des équipements utilisés par l'ensemble de la population du territoire. Et c'est tant mieux, car la réalité économique d'aujourd'hui fait que la ville-centre ne peut plus tout financer. Son tissu industriel a été dévasté, et tous les efforts des élus n'ont pas encore permis de retrouver la dynamique d'antan. Les communes rurales doivent participer, selon leurs moyens, au développement de l'ensemble. Certaines d'entre elles, grâce à leur zone d'activités, sont plus riches que la ville-centre, avec des charges moindres.

Les communautés d'agglos ou de communes sont avant tout des moyens pour obtenir davantage de subventions et alléger les charges. C'est le moyen de partager plus équitablement les frais liés au fonctionnement d'équipements que tous utilisent. Malgré tout, chacun reste accroché à ses petits intérêts. Pourquoi partager les frais d'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement quand les villages disposent de leur propre source et déversent les eaux usées directement dans la rivière ? L'intérêt général ? Chaque maire reste très jaloux de son pouvoir. Il craint avant tout de voir la ville-centre prendre toutes les prérogatives. Pourtant, dans le fonctionnement actuel de la CCPS, il n'y a aucun risque. Toutes les décisions prises en conseil communautaire doivent être validées par les conseils municipaux. Et même si la ville-centre est majoritaire par sa population et son rayonnement, pour autant elle n'a pas la majorité dans ce conseil. "Ce sont des petits arrangements entre amis". L'unique moteur, c'est la manne financière qui est octroyée aux communautés de communes et d'agglos et dont chacun veut tirer profit.

Le rapprochement des communes est vital pour que le département se développe et atteigne un poids lui permettant de négocier à égalité avec la future grande métropole de Reims. L'avenir est dans l'union des forces et non dans la dispersion. Face à la ville de Reims, aucune commune des Ardennes ne peut lutter seule. La Grande Agglo sera la deuxième force après Reims dans la région. Cela changera tout. Elle pèsera dans les décisions qui engageront son avenir. Chacun y trouvera son compte. Le développement global du territoire entraînera les développements individuels. Sedan et Charleville ont été très concernées par la perte de population. Les citadins recherchaient à leur périphérie un cadre de vie meilleur, avec une fiscalité plus faible. Mais leur population a atteint un seuil tel que les villages proches ne peuvent plus bénéficier de cet apport. Le problème de la fuite de la population est devenu général. C'est donc tous ensemble qu'il faut maintenant s'attaquer au problème du développement économique qui permettra le retour à des populations plus nombreuses. La dynamique de progrès est essentiellement démographique.

Pour autant, peut-on parler de solidarité ? La solidarité a quelque chose de gratuit qu'on ne trouve pas dans le projet. Tout au plus peut-on parler de convergence d'intérêts, d'alliance dictée par nécessité économique, de mariage de raison. Certains maires pensent encore qu'ils ont été bernés !...

Marie-Inès Silicani
14 août 2012
Ardennes

La solidarité familiale

Je suis secrétaire en France, mariée à un Français (d'origine polonaise). Mon père était espagnol, ma mère française, elle a acquis la nationalité espagnole par le mariage ; mes parents ont longtemps vécu au Maroc (j'y ai passé mon enfance), puis se sont installés en Espagne. En ce qui me concerne, je suis venue en France vers 18 ans, chez une tante, chercher du travail. J'y ai trouvé un emploi, un mari et fondé une famille. Mes sœurs, mon frère et toute ma famille paternelle vivent en Espagne.

Côté solidarité, je vois vraiment une différence entre l'Espagne et la France, surtout au niveau familial : mes sœurs ont des enfants, or tous mes neveux et nièces ont été élevés par Maman (leur grand-mère), car les mères travaillaient, et comme tout le monde habitait non loin les uns des autres, c'était plus pratique, mais il y avait aussi des raisons financières. En outre, le concept de nourrice et de garderie n'était alors pas aussi développé qu'en France, il n'y a pas autant de crèches ou de systèmes de garde (alors que, vivant en France, ma fille est allée chez une nourrice). C'était d'autant plus facile que les horaires de vie et la répartition du temps de travail sont aussi très différents en Espagne : par exemple l'une de mes sœurs avait une boucherie qui ouvrait de bonne heure mais fermait à 14h ; elle retrouvait donc assez tôt ses enfants. Mon autre sœur travaille dans un labo de recherche et fait une journée continue de 8h30 à 15h : dès qu'elle rentrait, elle allait chez notre mère prendre ses enfants. Oui, l'organisation est différente en Espagne, et la qualité de vie aussi.

C'est pareil pour les personnes âgées : mes deux grands-parents vivaient et sont morts "à la maison", dans la famille espagnole, dans les années 70-80 ; ce genre de chose était déjà rare en France à l'époque. Certes c'était un peu difficile pour ma mère, car mes parents ont eu à ce moment-là des difficultés financières, et mon grand-père, lui, avait de gros problèmes de santé… Et pourtant les vieux parents sont restés dans la famille et sont morts chez eux. C'était ce qui se faisait, on n'envisageait pas de mettre les personnes âgées dans une institution ou une maison de retraite ; les garder semblait naturel à cette époque et dans ma famille. Actuellement, on a développé en Espagne les maisons de retraite, mais je trouve qu'on met davantage l'accent qu'en France sur les services à domicile pour les personnes âgées, afin de les garder le plus possible chez elles.

Les dernières années de sa vie (elle est décédée l'an dernier), Maman, qui était veuve, n'était jamais seule, elle a été très entourée. Comme les membres de la famille ne vivent pas très loin, chaque jour quelqu'un passait la voir : enfants, petits-enfants… Lorsqu'elle a eu de graves problèmes de santé et qu'il a fallu l'emmener chez des spécialistes, mes sœurs se répartissaient les trajets, en prenant les rendez-vous l'après-midi. Et quand Maman a séjourné à l'hôpital, mes sœurs se relayaient à son chevet tous les après-midi et pouvaient dormir à l'hôpital quand elles le voulaient ; en Espagne c'est fréquent ; ici ça ne serait pas toujours possible. Pouvoir faire cela est un réel réconfort pour tous !

En Espagne, les horaires sont plus "élastiques", on ne se sent pas obligé d'être rentré chez soi le soir de bonne heure, on flâne… et on passe les uns chez les autres. On est aussi très souvent à l'extérieur, donc on connaît les gens du quartier, de l'immeuble, et on se soucie plus d'eux. On est beaucoup dehors, on se promène le soir, c'est une autre vie qu'en France…

La situation économique actuelle de l'Espagne met à forte contribution les solidarités familiales ou de voisinage. Si beaucoup des jeunes au chômage[1] ne sont pas à la rue, c'est grâce à la famille. C'est d'ailleurs pour cela que la situation n'est pas plus explosive ! Une de mes nièces, très diplômée, est au chômage depuis deux ans et vit chez ses parents… Nous connaissons un jeune couple qui a dû revendre son appartement pour retourner chez les parents (en Espagne, il y a très peu de locataires, 90% des gens achètent leur logement). Le monde du travail est aussi touché : un neveu, qui est pourtant chef de cuisine dans un grand restaurant, n'a perçu que 30% de son salaire au mois de février, car l'hôtel n'avait pas fait le plein, était en difficulté financière ; il a perçu le reste en mai… Les difficultés économiques actuelles ont un impact énorme sur la vie des gens ! Comme les aides sociales diminuent[2], sans la famille, que deviendraient les gens en difficulté ?

Cette solidarité tient aussi beaucoup à notre famille : nous sommes tous très soudés. Ce n'est pas forcément lié au côté chrétien, car si nous avons tous été baptisés, beaucoup ne sont pas pratiquants. Mais les liens

sont très forts. C'est dû à nos parents, à ce que nous avons vécu au Maroc : nos parents ont toujours été des gens très ouverts et très accueillants ! Au Maroc, mon père, petit entrepreneur indépendant, avait les moyens ; et chez nous, il y avait tout le temps plein de monde. Comme on était les seuls à avoir la télévision, dans les années 60, le soir des voisins venaient chez nous la regarder, ça ne posait pas de problème. Le dimanche quand on allait à la plage, mon père pouvait parfois emmener la moitié de l'immeuble dans son camion !

Donc cette solidarité très forte entre les membres de ma famille vient de mes parents et s'inscrit dans leur histoire. Les situations au Maroc (vie facile, entreprise personnelle..) et en Espagne (immigrés sans situation au début, difficultés diverses...) n'étaient pas du tout semblables, mais l'état d'esprit est resté. Quand je suis venue en France et que j'ai trouvé du travail, j'ai pendant des années envoyé un peu d'argent à mes parents, et ça me paraissait normal. L'une de mes sœurs s'est trouvée seule avec trois enfants plusieurs années, son mari l'ayant quittée (il est revenu depuis) : toute la famille a fait de son mieux pour l'aider financièrement, ça allait de soi. Mes sœurs se prêtent facilement leur voiture, si l'une d'elle en a besoin, c'est comme cela. Ce n'est pas typique à ma famille, ce système d'entraide est assez généralisé, beaucoup plus en Espagne qu'en France. C'est pareil dans les familles de mes beaux-frères : même s'ils ne se voient pas aussi souvent, n'habitant pas tout près, il y a une grosse solidarité familiale dès qu'un problème arrive. Toute la famille de mon mari est française et vit en France ; les gens se voient moins, et par conséquent il y a moins de solidarité entre les générations, sauf en cas de nécessité.

Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'en Espagne ces valeurs de partage et de solidarité sont encore présentes, au sein des familles, car, malgré l'individualisme, la famille est et reste une valeur. Mais au niveau de la société espagnole, les écarts se sont creusés entre ceux qui sont vraiment à l'aise, n'ont pas de problème, et les autres : c'est flagrant, sur l'échelle sociale, il y a des barreaux qui ont disparu, vers le milieu ! Est-ce qu'en France, on prend le même chemin ? Est-ce que la solidarité familiale et sociale saura jouer et compenser cela ?

Propos recueillis par Catherine Réalini
Ile-de-France

1/ chiffres récents (2012) : on estime à 52% le taux des Espagnols de moins de 25 ans au chômage ! Le taux est de 22% pour les adultes actifs.
2/ les régions autonomes, qui fournissent les prestations sociales, taillent dans ces budgets de façon drastique ; les frais d'inscription à l'université augmentent de 50 %...

Mystique et Politique

Le 16 novembre 2011, le nouveau Président du Conseil italien, Mario Monti, présente son gouvernement. Tous les ministres sont issus de la société civile, treize techniciens ou professeurs. Malgré ce nombre restreint, un nouveau ministère est créé : celui de "la coopération internationale et de l'intégration", confié à Andrea Riccardi, fondateur de la "Communauté de Sant'Egidio".

Né en 1950, dans une famille de la bourgeoisie radicale catholique par tradition, Riccardi se présente comme "un enfant de 68". Il découvre alors Marx, Marcuse et... l'Évangile. Il regroupe des camarades étudiants pour un engagement concret dans les "borgate" (bidonvilles) de Rome. Très vite son action sociale nécessite une structure.

En 1976, il fonde la "Communauté de Sant'Egidio", du nom de la petite église d'un carmel désaffecté du quartier alors très populaire du Transtévère. Rien à voir avec les "Communautés nouvelles" qui commencent à fleurir. À Sant'Egidio, ni gourou ni hiérarchie : tout est laïc et démocratique, avec des responsables élus pour un an en Assemblée Générale. L'inspiration tient de François d'Assise pour la pauvreté et de Benoît de Nursie par la pratique de la "lectio divina", avec une orientation vers le dialogue inter-religieux. En effet Riccardi étudie l'Histoire qui lui révèle les horreurs commises au nom de la religion.

En 1981, le voilà professeur à l'Université de Bari, puis à Rome, en 1985 à la Sapienza et, depuis 1992, à l'Université Rome III. Sant'Egidio se développe rapidement et, aujourd'hui, compte 50 000 membres dans 70 pays. Ses rapports avec l'Église-institution sont fondés sur un "ni ni". Ni confusion, ni séparation. Les Communautés avertissent de leur action les autorités civiles et religieuses pour vérifier qu'elles n'enfreignent pas leurs lois. Point barre. Ces actions restent orientées vers les pauvres. Deux exemples : la basilique de Sainte-Marie du Transtévère transformée en salle de banquet pour le repas offert à Noël. En Afrique, soins gratuits pour 70 000 sidaïques et silence (réprobateur ?) lors des déclarations papales sur le préservatif. Une ONG ordinaire ? Non, car le service des pauvres est la base d'une action bien plus élargie.

La rencontre d'Assise de 1986 a son équivalent annuel à Sant'Egidio, qui œuvre pour la connaissance de l'Islam en Italie, a lancé la journée du 16 octobre commémorant la rafle des Juifs à Rome en 1943, et réussit à faire pèleriner ensemble juifs et musulmans à Auschwitz pour lutter contre le négationnisme islamiste.

Mais Sant'Egidio est surtout connu par sa "diplomatie parallèle" à celle des nonces et des ambassadeurs. Elle est fondée sur la rencontre et le dialogue entre belligérants de guerres civiles. Elle a été couronnée de succès au Mozambique, au Burundi, au Nicaragua, au Niger. Pendant les guerres balkaniques, Sant'Egidio garda le contact avec l'Église nationale serbe vilipendée de partout. Actuellement, ses membres participent en Côte d'Ivoire aux Commissions Justice et Réconciliation, sur le modèle créé par Nelson Mandela et Desmond Tutu.

Le passage à la politique intérieure se fit en octobre 2011, à Todi (Ombrie). Tous les responsables des mouvements catholiques, disons non-réactionnaires, y préparèrent l'éviction de Silvio Berlusconi. Trois de ces responsables siègent aujourd'hui au gouvernement Monti, dont Andrea Riccardi.

Le nom officiel de son ministère est "Coopération internationale et intégration". Mais ses compétences s'étendent à la famille, à la jeunesse, à la lutte anti-drogue, au service civil, à la lutte contre la discrimination raciale, à l'adoption internationale. Vaste programme ! Rien à expliquer sur la coopération internationale. Mais de l'inédit sous le mot "intégration". C'est la première fois (sauf pour les questions de police) que l'Italie prend officiellement en compte le problème de l'immigration. Jusqu'ici, il restait un non-dit de la structure étatique qui s'en déchargeait sur les œuvres caritatives.

Or le pays compte 5,2 millions d'immigrés sur une population de 57 millions d'habitants : presqu'un dixième de la population, qui fournit 11% de son P.I.B. Déjà plus d'un million de ces immigrés sont de la deuxième génération, mais restent des étrangers. Car l'Italie conserve le droit du sang, refuse encore le droit du sol et maintient les conditions de naturalisation les plus restrictives d'Europe. Entre deux voyages officiels de coopération, Andrea Riccardi s'est attelé au travail législatif pour passer d'un droit à l'autre par la refonte du Code de la nationalité. Le 3 mars, il a déjà signé une circulaire accordant un titre de séjour permanent sous certaines conditions d'intégration culturelle. La Droite a aussitôt déposé une motion de défiance personnelle contre lui pour imposer sa démission. Les scandales financiers qui ont fait imploser la Ligue du Nord ont bloqué l'offensive.

La jeunesse : 36% des moins de 30 ans sont au chômage (20% en France). Comment les intégrer à la société ? Le Service civil attirait 53% des appelés dans les années 70, 3% des jeunes depuis la suspension du service militaire obligatoire en 2005. Il est donc à réformer. La discrimination raciale ? En décembre 2011, cinq Sénégalais sont abattus à Florence par un mouvement néofasciste. Le ministre fait mettre les drapeaux en berne et assiste aux funérailles. Après les meurtres de Toulouse, il fait organiser une veillée inter-religieuse à la synagogue de Rome. Riccardi est le premier ministre à visiter officiellement les mosquées et à recevoir les représentants de la communauté chinoise, à penser aux besoins spirituels des 1 300 000 chrétiens orthodoxes immigrés de l'Europe de l'Est, à prôner "la génération Balotelli", un Ghanéen naturalisé qui évolue avec succès dans la "squadra azzurra" (l'équipe nationale de foot). Fermement et personnellement soutenue par le Président Giorgio Napolitano, l'action d'Andrea Riccardi trouve un écho dans les municipalités progressistes qui accordent une "nationalité italienne d'honneur" aux enfants d'immigrés nés sur leur territoire.

Aura-t-il le temps de concrétiser cette révolution culturelle du Code de la nationalité ? Mario Monti a bien précisé qu'il quitterait le pouvoir aux élections législatives du printemps 2013. Mais une crise morale secoue tous les partis politiques. On vient de le voir aux récentes municipales avec le succès des "antipolitiques" comme Beppe Grillo, un comique anarchiste de droite. Andrea Riccardi est monté au créneau avec le Président de la République pour défendre le principe de la démocratie par les partis politiques, même si ceux-ci sont tous à réformer moralement.

Charles Péguy, déçu du dreyfusisme, pensait que "tout commence par de la mystique et finit en politique". Dans le cas présent, où tout a commencé à Todi, ville de Jacopone da Todi, poète mystique ("bienheureux" après avoir été condamné par l'Église), tout a commencé en mystique pour s'épanouir en politique.

Louis Touvier
Charvonnex mai 2012

Comunità di
SANT'EGIDIO

Les pirates ne sont pas toujours là où on le pense...

Acte 1

Une confédération pour le logement, fondée en 1954 par l'Abbé Pierre, est reconnue par les pouvoirs publics comme représentative des locataires. Elle siège dans diverses commissions locales, départementales et nationales où elle défend les intérêts des habitants. Forte d'un réseau d'experts et de juristes, elle soutient et organise la défense des locataires.

"N'oubliez jamais de rappeler cette référence à l'Abbé Pierre, ça rapporte des voix" : ainsi nous a-t-on conseillé de rédiger notre profession de foi. Avec quelques voisins amis militants, nous avons présenté une liste aux dernières élections des représentants des locataires à l'Office HLM de notre ville, en novembre 2010.

Acceptant de voir figurer notre photo et notre adresse à côté de ce texte - ce qui n'est pas très agréable - nous avons posé nos affichettes sur les panneaux d'information de chaque escalier, nous engageant publiquement devant les 5 200 locataires de l'Office HLM. Nous avons arpenté la ville pendant près d'un mois, distribuant nos tracts dans les boîtes à lettres.

Ce travail militant auréolé de la figure de l'Abbé Pierre a été effectivement couronné de succès : notre liste a récolté 25% des suffrages et un siège d'administrateur au sein de l'Office HLM.

Acte 2

À ce stade, nous avons été très sollicités par les locataires : notre action a dépassé largement le territoire de notre immeuble ou de notre rue. La canalisation obstruée, la serrure cassée pour lesquelles le bailleur avait répondu "c'est à la charge du locataire" n'ont rapidement plus eu de secrets pour nous. Nous avons fait moult courriers et méls rappelant la loi de 1987, l'obligation "du clos et du couvert" au propriétaire de la chose louée. Nous avons parlé service rendu au locataire et... un rapport de forces s'est créé, généralement dans la bonne humeur, mais avec fermeté, ténacité. A force d'insister, nous avons obtenu des serrures neuves, des canalisations en bon état, des réparations de digicodes, d'ascenseurs...

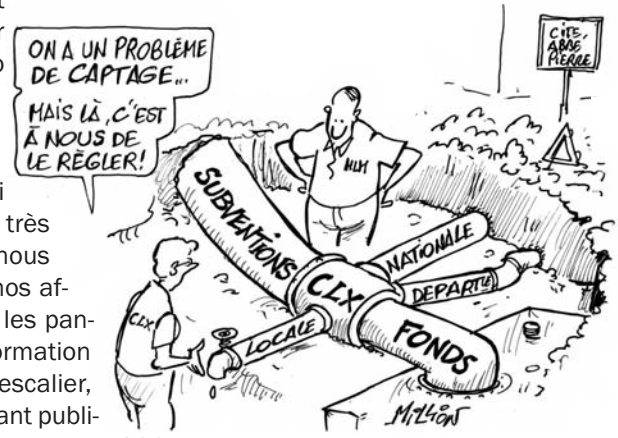

Parallèlement, nous avons pris régulièrement le chemin du siège de l'Office HLM pour un Conseil d'Administration, un Conseil de Concertation Locative, un atelier (sur le travail des gardiens, la gestion de l'eau des parties communes...). Nous avons utilisé nos téléphones, nos ordinateurs, nos imprimantes et notre temps, au détriment de notre vie de famille ; mais nous avons tissé des liens précieux avec des locataires, et avec le personnel de l'Office qui, à force de nous voir disponibles et attentifs, nous a considérés comme des interlocuteurs sérieux.

Acte 3

Grâce à la loi sur le renouvellement urbain, nous avons participé à la rédaction du Plan de Concertation Locative. Ce cadre juridique est nécessaire pour *"définir les modalités pratiques de la concertation et bénéficier de moyens matériels et financiers attribués aux représentants des locataires pour exercer leur fonction dans ce cadre"*.

Ce plan donne lieu à des modalités d'attribution de moyens (3 € par logement, proportionnellement au résultat des élections ; ce qui se traduit par environ 3 600 € pour toutes nos amicales). Nous avons accepté que cette somme soit versée à l'union départementale, en demandant qu'une répartition soit établie démocratiquement.

Il nous a été répondu : "5 % vont au national pour son fonctionnement, 15 % vont à l'Union Départementale et 80 % restent sur un fonds géré par l'UD pour financer des projets chiffrés, un an à l'avance". Ce qui revient à dire que nous ne recevons rien de cet argent. Cela s'appelle une captation d'argent public : c'est un acte de piraterie.

On peut se demander si les dirigeants de cette confédération sont toujours dans la lignée du message évangélique de l'Abbé Pierre...

Chantal Guilbaud
Seine-Saint-Denis

Une autre économie est-elle possible ?

C'est là une question qui revient de façon lancinante surtout en ces moments d'échéances électorales. Claude Neuschwander, qui avait été invité le 10 mai à l'initiative des mouvements et associations de fidèles, dont Croyants en liberté, a essayé de fournir des réponses. Son parcours qu'il a rappelé - ancien militant de la Jeunesse Étudiante Chrétienne, de L'Union Nationale des Etudiants de France (UNEF), de la CFDT, du PS, diplômé de l'École Centrale, chef de publicité chez Publicis, secrétaire général de Lip, secrétaire général de la FNAC - lui donne autorité à parler des questions économiques, même s'il affirme qu'il n'est pas, par formation, économiste. Son ouvrage *Claude Neuschwander, une vie de militance(s)* situe bien les axes de ses combats qui dénoncent le libéralisme brutal en quête de toutes les occasions pour accumuler de l'argent. Le court témoignage en préliminaire de Gérard Defour*, victime de la fermeture de l'usine Duralex à Rive de Gier, permit à Claude Neuschwander de dénoncer ces fonds d'investissement, ou ces spéculateurs de haut vol, qui délaissent les projets à long terme de beaucoup d'entreprises.

Il est difficile de réaliser un compte rendu ordonné de l'intervention de Claude Neuschwander, tant ses propos ont été multiples et riches, et tant les questions posées par l'assistance qui garnissait totalement la salle de conférence, l'ont entraîné encore vers d'autres thématiques. Nous allons tout simplement privilégier quelques points essentiels.

• Nous avons découvert - et cela n'est pas chose fréquente - qu'un grand patron de l'économie pouvait se réclamer de la foi chrétienne pour justifier ses analyses, en privilégiant deux commandements : "tu aimeras ton Dieu" et "aimez-vous les uns les autres".

Et de citer ses choix de management chez Lip qui l'ont amené à être révoqué après comparution devant le Conseil d'Administration. Sa fierté est d'être resté debout, et d'avoir entendu Michel Rocard, il y a deux mois, lui confier qu'il s'était trompé, l'assurer que ses choix de gouvernance ne méritaient pas la réprobation dont il avait été victime.

• Claude Neuschwander a dénoncé avec force "l'enrichissement sans cause" dans un système où la monnaie est complètement déconnectée des échanges. Un trader peut multiplier les bénéfices uniquement par des manipulations spéculatives sur les cotations boursières ou grâce au gonflement de "bulles" financières. Ces pratiques sont passibles de la justice, non seulement parce qu'elles correspondent à un enrichissement sans cause, mais aussi parce qu'elles ont généré vingt quatre crises économiques depuis 1980 dans différentes régions du monde, en ébranlant le fonctionnement des États, en entraînant le malheur de millions de chômeurs et en accentuant la pauvreté.

• La crise majeure, commencée aux États-Unis en 2008 avec le développement abusif des crédits subprimes et la faillite de la banque Lehman Brothers, se serait communiquée à l'Europe par volonté délibérée des États-Unis, selon l'hypothèse de Claude Neuschwander. Le dollar perdant de sa valeur, la Chine a menacé de l'abandonner comme monnaie de réserve, pour en revanche faire confiance à un panier de devises composé entre autres de l'euro ; les États-Unis ont alors tout mis en œuvre pour déboulonner l'Europe, stigmatiser ses dettes et faire chuter l'euro. L'offensive a réussi. Signalons pourtant au passage que les États-Unis, pays le plus endetté de la planète, se permettent de mettre en doute la capacité des pays européens à faire face à leur dette.

• À propos de la Grèce, Claude Neuschwander estime que l'État grec est incapable de rembourser

sa dette par lui-même. Sa sortie de l'euro, largement évoquée, équivaudrait à une perte de pouvoir d'achat pour la population de 45 à 50 %, d'où l'accentuation des souffrances pour ce peuple et le risque d'un retour des Colonels au pouvoir. Dès lors, il convient plutôt de tirer un trait sur la dette (cela doit être possible puisque la dette de la banque Dexia est supérieure à celle de la Grèce) et d'encadrer solidement le pays pour qu'il se dote d'un service fiscal capable de faire payer l'impôt aux armateurs et à l'Église orthodoxe.

• Alors, connaissant tous ces éléments, une autre économie est-elle possible ?

En premier lieu, il est possible de faire douter les Américains de leurs méthodes. Les mesures prises par le FMI et la Banque mondiale ne marchent pas et soulèvent le scepticisme, y compris parmi les membres de la société américaine et les hommes politiques américains. Parallèlement, il faudrait les convaincre de réguler les marchés financiers, et, s'ils ne veulent pas, "nous nationaliserons".

Par ailleurs, ceux qui sont au cœur de l'humanisme parce qu'ils s'aiment les uns les autres doivent prendre l'initiative de changer les mentalités. C'est à nous d'affirmer que nous ne voulons pas être dans une société où l'or et l'argent sont les maîtres de tout. L'important est de construire une société qui ne soit pas une société de l'artificiel et de la monnaie qui monopolise tous les échanges. Il revient à chaque individu et à chaque mouvement, d'imposer l'idée qu'à la base du débat économique, il y a un débat éthique.

Il faut des lois, partagées par l'ensemble des citoyens, pour réguler les excès des entreprises. Il faut développer et aider les coopératives, les associations, les mutuelles, tout ce "secteur tiers" chez qui c'est l'homme qui compte et non le profit. Nous avons besoin d'avoir un secteur témoin qui puisse montrer qu'il y a une autre façon de faire tourner une entreprise.

Pour régler la dette au niveau européen, l'émission d'obligations semble une bonne opportunité. La taxation à 0,1 % des transactions financières apparaît nécessaire et si on me dit : *"vous allez les tarir"*, je réponds : *"tant mieux !"*. Au niveau français, nous pourrions constituer un fonds adossé à l'ensemble du patrimoine national bâti, support d'un emprunt rémunéré à deux fois le taux des Caisses d'Épargne.

D'une façon générale, les libéraux qui sont en face de nous sont des brutes, il faut se dresser, se battre contre eux. "C'est le militantisme aujourd'hui". Contre les grandes fortunes qui fuient en Suisse, on peut confisquer leurs propriétés françaises. S'il le faut, pour empêcher les Banques d'aller dans les paradis fiscaux, on peut les nationaliser. Il n'y a pas de limites aux outils qu'on peut utiliser quand il s'agit de préserver la communauté des hommes, leur bonheur et leur caractère sacré. Nul doute qu'une pédagogie explicative sur la gestion doit être développée auprès des citoyens ainsi qu'une formation auprès des responsables politiques, voire des responsables de l'Église.

Merci à Claude Neuschwander, homme d'expérience, au grand cœur et pétri d'humanisme. Sachez qu'il porte au poignet le prototype de la première montre à quartz fabriquée par Lip et qui lui a été offerte par les ouvriers lors de sa mise à l'écart.

M. B.
Loire

** Il y eut aussi une courte intervention de Nicols Tubert, diacre et cadre dans une banque, et de Marc Bonneville, Président de Habitat et Humanisme Loire.*

Bibliographie :

✓ *Claude Neuschwander : une vie de militance(s),* par Cl. Neuschwander, Gaston Bordet, Stéphane Hessel (2011, Yves Michel éditions, 320 p)

✓ *Le libéralisme contre la démocratie*, par Cl. Neuschwander et Alain Girard (1997, éd. Syros – La Découverte, 247 p).

Un Credo avec les Pauvres

Croyez-vous en Dieu qui libère son peuple des idoles,
qui est créateur d'un univers dont il nous confie les richesses,
qui partage tout ce qu'il a comme le père qui aime le cadet et l'aîné ?

Croyez-vous en Dieu, libérateur, créateur, père ?

Croyez-vous en Jésus qui invite le jeune homme riche à le suivre,
qui annonce la béatitude des pauvres de Dieu
et la malédiction des riches,
qui est assassiné comme un voleur,
qui ressuscite dans l'éclat véritable du Royaume ?

Croyez-vous en Jésus, prophète et pauvre, mort et ressuscité ?

Croyez-vous en l'Esprit, don de Dieu, qui enrichit le cœur,
grâce qui comble Marie,
feu de Pentecôte qui est la richesse du Royaume ?

Croyez-vous en l'Esprit qui est don, grâce et ferveur ?

Si telle est notre foi,

Béni soit Dieu, Père, Fils et Esprit Saint.

Patrick Jacquemont

Une institutrice de Bolivie raconte comment se manifeste la solidarité, en toute simplicité, avec ses petits élèves d'un village à 4 000 m d'altitude.

Un proviseur de lycée africain fait le récit de la mise en œuvre concrète de la solidarité internationale dans son établissement.

Solidarité, charité, partage... des enseignants chrétiens du Pakistan disent comment ils vivent ces réalités dans leur pays où la violence est omniprésente.

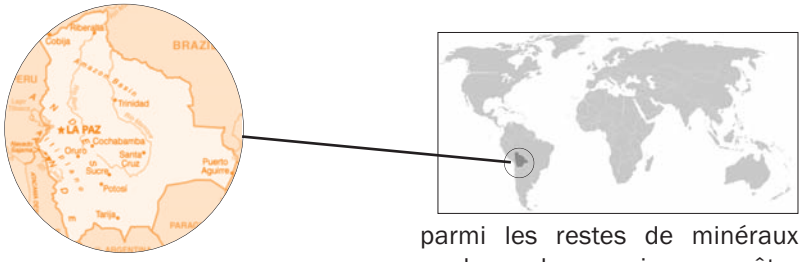

Solidarité à Potosi

Le légendaire Cerro Rico se dresse à côté de la ville de Potosi, comme surveillant et rappelant les tristes histoires passées. À l'intérieur de ses entrailles, le peuple pauvre extrait le minerai. Au dehors, sur une de ses collines rougeâtres, une toute petite école publique, humble, abrite les enfants des mineurs. Dans ce morceau de Bolivie, fièrement, j'exerce ma profession d'enseignante. À 4 000 mètres d'altitude, le vent froid dessèche les visages. Et le Cerro montre ses bouches ouvertes, ses chemins sinueux, les gens qui montent et descendent.

Les enfants des familles de mineurs ou des familles de *"palliris"* (femmes veuves qui cherchent parmi les restes de minéraux quelque chose qui pourra être vendu), très pauvres, égaient de leur agitation ce lieu aride. La majorité des parents ne savent ni lire ni écrire et, en conséquence, ne peuvent accompagner les études de leurs enfants.

L'une des choses qui m'a le plus affectée lorsque j'arrivai dans cette petite école, fut l'attitude réservée des enfants : ils se montraient réticents aux étreintes et aux baisers... Il leur en coûtait beaucoup de manifester leur affection. Cependant, la dure réalité qu'ils vivent ne les empêche pas d'avoir des relations solidaires : la majorité des élèves n'a pas de matériel pour travailler, mais le peu qu'ils possèdent est déposé dans un récipient commun, et tous l'utilisent fraternellement. De même, lors des récréations, ils partagent le peu qu'ils ont : avec un peu de monnaie, ils s'achètent un petit pain ou une friandise et ils mangent ensemble.

Dans la communauté scolaire, on vit également la solidarité : un père, victime d'un accident est accompagné par les voisins et, s'il faut soigner et nourrir les enfants, ils le font avec amour.

La pauvreté se partage, l'amitié se partage, le peu de nourriture se partage, personne ne reste en dehors. La petite école et la communauté vivent des liens d'entraide et d'attention ; voilà la joie qui accompagne ma profession.

Pour *"le jour du maître"*, ils m'ont fait une surprise en m'offrant une fleur ou un anneau d'argent ; ils avaient économisé 0,14 $ US pour acheter le cadeau.

Être enseignante au Cerro Rico a ouvert davantage mon cœur : enseigner, ce n'est pas seulement instruire ; c'est aussi écouter, étreindre, embrasser... parce que, lorsque j'arrive par les matins glacés, mes petits élèves me saluent maintenant par un baiser.

Heidi Subieta,
Potosi Bolivie
Traduction Paulette Molinier

Texte extrait de la revue Entre Nous, *avec l'aimable autorisation de Dialogue et Coopération.*

Odon Vallet
Dieu et les religions en 101 questions-réponses
Ed. Albin Michel - Collection : spiritualités - 2012
196 pages - 12 €

Un petit livre de questions posées par des lecteurs du *Monde* à Odon Vallet et ses réponses, le tout illustré avec humour par Georges Million.

Des questions/réponses courtes sont à la portée de tous, permettant de trouver des repères simples pour les différentes religions : judaïsme, christianisme, islam et religions orientales.

Voici quelques exemples de questions : *"Y a-t-il une définition du culte commune à toutes les religions ?"*, question qui a tout son sens dans notre laïcité française. *"Pourquoi la* Bible *parle-t-elle d'hommes ayant vécu près de mille ans ?". "Pourquoi Jésus a-t-il guéri l'enfant d'un centurion romain ?". "Qu'est-ce que la charia ?". "Le bouddhisme et le confucianisme sont-ils des humanismes ?"...*

Un ouvrage à lire sans modération.

S.C.

Le Projet CEDRISSE

Le projet, appelé initialement “Enseignement technique et Formation professionnelle”, (ETFP), était soutenu par le Service de la Coopération et d’Action Culturelle de l’Ambassade de France en Centrafrique. Le Lycée faisait partie des trois composantes dudit projet.

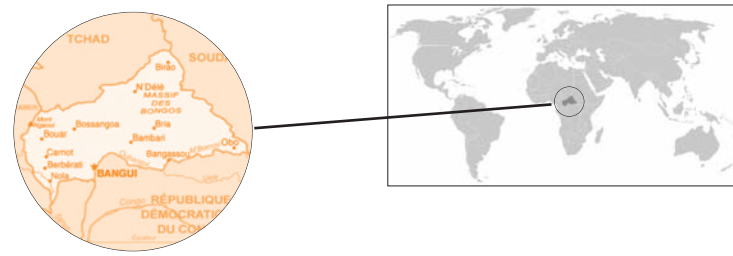

J’ai pris le poste de proviseur du lycée six mois avant la fin du projet (fin octobre 2004).

Dans l’élaboration du projet d’établissement, nos formateurs venus de Rennes (France), le Directeur d’études au GRETA (structures de l’éducation nationale qui organisent des formations pour adultes dans la plupart des métiers) de Rennes et le proviseur du lycée Philippe Le Dantec de Lannion ont pu solliciter auprès de l’ambassade de France, bailleur de l’ETFP, un séjour d’immersion pour moi en Bretagne. Ce séjour m’a donné l’opportunité de jumeler le lycée technique de Bangui avec l’Institut professionnel de Lannion qui acceptait d’accueillir chaque année huit élèves de notre lycée si notre gouvernement pouvait leur octroyer des bourses d’études ; un seul élève a pu en bénéficier, les autres étant recalés à cause de leur niveau en mathématiques, en français et de la précarité de la vie familiale ; le proviseur du lycée de Lannion a fait un don de vingt cinq ordinateurs dont le transport fut pris en charge par le projet ETFP. Sur ce parc informatique, onze ordinateurs sont encore opérationnels à ce jour.

Au cours de ce projet, nous avons fait appel à un professeur en électrotechnique du lycée Georges Brassens de Bagnols-sur-Cèze, grâce à l’aide d’un attaché technique français (ATF) dans le projet ETFP, ancien professeur de Génie Électronique à Georges Brassens. Monsieur Laurent venait à Bangui en mission de formation et d’organisation dans le domaine des automatismes industriels. Le séjour à Bangui lui a permis de constater que, dans notre lycée, la population scolaire était motivée, mais que le système éducatif était très démuni matériellement par une absence de crédits d’investissement, un budget de fonctionnement très faible ; et la formation professionnelle en pâtissait parce que les entreprises faisaient appel à la main d’œuvre étrangère.

De retour en France, il nous fit un don de 320 kg de matériels pour la mise en chantier des modules pratiques. Profitant de la restructuration du lycée Georges Brassens de Bagnols, lui et moi avons mis en place le projet “Chantier Éducatif pour le Développement et la Revalorisation des Installations du Lycée Sambonga et des Structures Éducatives” de Bangui, en abrégé CEDRISSE.

Alors que la région de Languedoc-Roussillon voulait démolir les bâtiments de Bagnols contenant des matériels estimés à 180 000 €, le projet CEDRISSE consistait à réaliser le démantèlement des équipements des bâtiments pour les réinstaller à Bangui.

Ce projet fédérateur a retenu l’attention des autorités centrafricaines et françaises qui, après visite des équipements, ont souscrit à la réalisation de CEDRISSE. Grâce à l’engagement et à la détermination des initiateurs, aux soutiens multiformes des partenaires tant nationaux qu’étrangers, un groupe de Français est venu : onze élèves français de terminale et de 1è (baccalauréat professionnel) dont une fille, douze “encadreurs” dont un ancien ATF, sept tuteurs (de AGIR, association de professionnels retraités), un parent bénévole, un médecin généraliste et deux professeurs accompagnateurs. La plupart venaient pour la première fois en Centrafrique. Ils ont été rapidement adopté par vingt élèves centrafricains et leurs “encadreurs” ainsi que par les autorités en charge de l’éducation nationale de RCA.

Le budget estimé à 116 000 € était réparti en six rubriques : achat des outillages pour les six équipes opérant le démantèlement, le remontage, le transit des matériels, le séjour et le transport des intervenants du Nord, le séjour préparatoire à Bangui et le chantier.

Les opérations se sont déroulées sur les plans logistique, humain et pédagogique.

Sur le plan logistique

On notait le démantèlement, l'inventaire du matériel, sa validation par l'Ambassadeur de Centrafrique et moi-même, la sécurité des hôtes et leur hébergement, les visas et démarches administratives pour les exonérations douanières...

Du point de vue humain et pédagogique

Ce projet fédérateur était aussi inter-générationnel puisqu'il a rassemblé, voire unis des jeunes, des parents d'élèves, des retraités expérimentés. Et pendant huit semaines les participants, surtout les élèves, se sont sentis revalorisés.

Conclusion : malgré l'arrivée assez tardive des conteneurs, les équipes ont travaillé d'arrache-pied pour monter les machines à bois offertes par le collège d'Herblay de l'Académie de Versailles. Le groupe de Bagnols a été chargé de réparer les circuits électriques de tous les bâtiments du secteur industriel, de créer une ambiance de bon aloi entre les élèves du lycée et ceux de Charles-de-Gaulle (unique lycée français en Centrafrique qui reçoit aussi les autres nationalités) à travers le sport et la sensibilisation au SIDA. Les jeunes de Bagnols ont aussi beaucoup appris de la culture centrafricaine.

Les difficultés rencontrées ont été nombreuses et je ne citerai que les plus stressantes :

- Le délai pour le démantèlement des équipements.
- La collecte des fonds.
- Les tracasseries administratives au niveau de Douala (Cameroun).
- Le désistement de l'armée française pour le transport des conteneurs de Douala à Bangui.
- Le décaissement des fonds du côté du trésor public centrafricain.
- Les démarches pour le second voyage des 12 volontaires face au refus du proviseur de tenter le second voyage à Bangui.
- Le déplacement des élèves dans l'arrière-pays pour découvrir le pays profond et se faire une idée des modes de vie en Afrique et ailleurs...

Les valises violettes

Elles sont un projet concocté par l'AMOPA[2] et l'Ambassade de France en Centrafrique pour doter tous les Centres Pédagogiques Régionaux (CPR) de huit grandes valises qui contiennent des livres de différents genres afin d'inciter à la lecture les résidents des préfectures centrafricaines. Ces valises sont accompagnées de groupes électrogènes pour pallier le manque d'électricité.

L'immersion dans le monde du bois dans les Vosges

Pour la petite histoire, le collège d'Herblay dans l'Académie de Versailles, grâce à l'Inspecteur d'enseignement technique, nous a fait un don de six machines à bois dont le projet CEDRISSE a payé le transport de Paris à Bagnols puis à Bangui, via Douala. L'AMOPA Bangui, suite à notre sollicitation pour la création d'une filière Baccalauréat Professionnel Bois, a demandé et obtenu un cadre d'échange entre notre établissement et le lycée Professionnel Régional de la Haute Mosolette (Vosges), labellisé lycée des Métiers, filière Bois et Mécanique. Ainsi le chef d'atelier menuiserie du lycée technique de Bangui a pu bénéficier de cinq semaines d'immersion dans les Vosges.

Le but de cette collaboration était de découvrir les filières bois[3], de renforcer les capacités d'interventions pédagogiques pour, à terme, créer un Baccalauréat Professionnel au lycée technique. Ce professeur fut bien accueilli par les professeurs, les personnels et les élèves pendant l'hiver 2010. L'inspecteur de spécialité a suivi ce projet d'échange d'expériences, soutenu par les services de coopération et d'action culturelles de l'Ambassade de France en Centrafrique. Mais le jumelage tant souhaité pour déclencher le partenariat tarde à venir. Le rectorat n'a pas encore validé ce projet et le voyage de l'Inspecteur à Bangui pour faciliter l'élaboration des référentiels avec les professionnels des métiers du bois n'a pas eu lieu.

Affaire à suivre !

Martin Pounouwaka
Proviseur
Lycée Sambonga de Bangui
(RCA)

1/ ATF : Attaché Technique Français
2/ AMOPA : Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
3/ Filière bois : la RCA possède de riches forêts équatoriales et tropicales et il était urgent de former des jeunes Centrafricains aux différents métiers du bois.

Extrait de la revue Entre Nous, *avec l'aimable autorisation de Dialogue et Coopération.*

Charité et solidarité

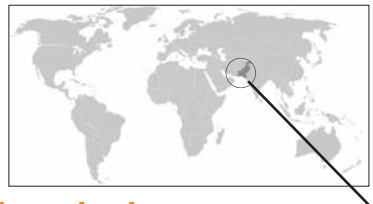

Tout d'abord, deux témoignages

Au Pakistan, tout au long des vingt dernières années, il y a eu des assassinats, des maisons, des écoles et des églises pillées et brûlées, actes liés à l'extrémisme et à la loi sur le blasphème. Nous y avons été confrontés de très près quand notre ami Naimat Ahmer en a été victime. Sa femme et leurs jeunes enfants ne purent rien faire, et c'était partout la terreur. Des membres des Équipes Enseignantes se portèrent à leur secours pour les soutenir et les réconforter. Ce fut d'abord la participation aux obsèques de Naimat pendant trois jours. Jusqu'à présent, nous sommes avec cette famille. Et beaucoup d'autres faits semblables se sont produits. En 2010, deux jeunes gens (des frères) accusés de blasphème furent tués à l'intérieur du tribunal de Faisalabad. Pendant la nuit qui suivit, des magasins tenus par des chrétiens furent incendiés à Warispura et à Daudnagar. Le magasin de M. Nacem Walter, le responsable régional des Équipes à Faisalabad, fut également détruit. Malgré la peur et toutes sortes de dangers, en y ajoutant les pluies torrentielles, tous les voisins ainsi que les membres des Équipes ont été présents et les ont aidés à reprendre vie. En nous montrant solidaires, nous leur avons apporté un rayon d'espoir en les assurant qu'ils ne sont pas seuls dans cette lutte.

Sur un autre plan, parlons de l'aide que nous offrons, en charité, et qui n'a pas le même effet. Elle ne dure qu'un moment seulement et ne demande pas nécessairement de gros efforts de notre part. Il s'agit, par exemple, à cause des habitudes et des traditions, de l'endettement des familles. On le voit pour les familles dont les jeunes filles se marient et qui doivent investir de fortes sommes dans la cérémonie du mariage. Alors, depuis une dizaine d'années, un système s'est créé, le Tameer Welfare, en collaboration avec les Équipes Enseignantes et le AIM Center, pour soutenir financièrement des cérémonies collectives de mariage de 50 jeunes filles pauvres. Cet événement festif se déroule dans un grand parc appelé le Kashmir Park. C'est donc une grande fête pour 50 couples et leurs parentés, à raison de 100 invités pour chaque couple (moitié côté mariée, moitié côté marié). Grâce au soutien financier d'industriels, de restaurateurs, d'hommes d'affaires, repas, dots, parures... sont offerts à ces jeunes filles qui, ainsi, peuvent rejoindre, joyeuses et heureuses, la maison de leur époux... et leurs parents sont également satisfaits !

Comment parler de solidarité et de charité ?

Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Il créa toutes les créatures vivantes sur la terre ; la dernière et plus belle création, ce furent Adam et Ève. Il les plaça dans son Jardin d'Eden et Il leur présenta tous les fruits les meilleurs pour qu'ils les mangent et s'en réjouissent. Le Seigneur Jésus a de même insisté, selon l'Évangile en Mt 10, 8 : *"Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement"*. Cet exemple est la meilleure illustration et la Parole de Jésus, la meilleure façon de donner. La charité, c'est permettre de vivre tranquilles à ceux qui ne le peuvent pas.

La charité signifie le don volontaire pour aider, sous la forme d'argent, de nourriture, de vêtements, de médicaments... ceux qui sont dans le handicap ou l'incapacité de faire face à leurs besoins. Plus largement, la charité va au delà des cas individuels, comme le montrent nombre d'organismes locaux ou internationaux, les ONG et les groupes missionnaires impliqués dans la lutte contre les épidémies, les inondations, les guerres, la famine, l'analphabétisme, le manque de nourriture..., ceci gratuitement, pour ceux qui en souffrent. À l'origine, dans les sociétés humaines, durant les siècles passés, la charité (l'action d'aider par amour et compassion) a été destinée aux veuves, aux orphelins, aux malades, aux invalides de guerre, aux handicapés, et a été prêchée dans la plupart des religions du monde, en insistant sur son caractère propre et sur ses véritables objectifs.

Dans le christianisme, elle est à l'œuvre depuis les temps apostoliques (Actes 4, 32-37). Dans l'Islam, on la nomme Zakat, et les musulmans donnent le 40e de leurs biens aux nécessiteux. Les hindous font cela sous le nom de Daan, et c'est aussi habituel dans beaucoup d'autres traditions. Dans le christianisme, on l'a enseignée et mise en œuvre depuis le célèbre Sermon sur la Montagne de Jésus (Mt 6, 1-4) et les mots de saint Paul (1 Co 13, 13) quand il exprime la trilogie chrétienne *"Foi, Espérance et Amour"* selon la traduction révisée, mais qui se dit *"Foi, Espérance et Charité"* dans la traduction du Roi Jacques Ier. C'est une exigence qui est claire en Mt 25, 34-46, en Lc 8, 3 et aussi Lc 6, 38.

Formes de la charité

Procurer nourriture, eau potable, vêtements, logements, soins aux malades, visites aux prisonniers, fonds pour payer les rançons des captifs, pour permettre l'éducation des pauvres, dons aux hôpitaux pour soigner et traiter les malades du cancer, des hépatites, du sida... De même que dots pour les femmes pauvres, soutien légal et dons pour l'impression de livres promouvant les valeurs et droits humains, l'environnement, la liberté ; tout ceci à travers des actions caritatives individuelles ou de groupes.

Effets bénéfiques de la charité

• Dans l'Europe médiévale, il était habituel de célébrer les pauvres lors des obsèques, en remerciement de leurs prières pour tous les démunis.

• Le bénéficiaire de la charité peut prier pour son bienfaiteur.

• Dans la Bible, on souligne l'exigence de la charité en lien avec ce que l'on nomme la "crainte de Dieu" (1 Co 16, 3 ; Dt 15, 11 ; Pr 14, 21).

• La charité rachète le péché (Si 3, 30).

• La charité sauve de la mort et est une excellente offrande au Très-Haut (Tb 4, 10-11).

• La charité sera rendue à la Résurrection (Lc 14, 13). Elle est reconnue dans l'amour de Dieu (2 Co 9, 7) et elle met en faveur aux yeux des autres (1 Co 13, 13).

• Les secours, l'éducation et les services de santé sont mis en œuvre grâce aux dons faits en esprit de charité, et ces services sont créateurs d'amour pour les autres. Ils suscitent engagement et zèle dans les groupes et les communautés pour le plus grand bénéfice de tous et l'extension de l'harmonie sociale. Ils permettent aussi un meilleur dialogue interconfessionnel, une meilleure coopération. Ils participent aussi à la lutte contre toutes les violences telles que travail des enfants, esclavage, avidité, égoïsme. En effet, la charité montre deux choses : l'amour de Dieu, l'amour de l'Homme.

• Par-dessus tout, la charité crée la paix et la solidarité parmi les individus et les peuples de ce temps.

Solidarité

C'est l'unité, sur une base d'égalité, et l'intégrité que montre une société, dans ses hommes, ses femmes, ses familles, ses groupes sociaux, et les autres sociétés, en ce qui concerne la vie quotidienne, les relations de travail, la liberté individuelle et le respect du prochain..

Les bases de la solidarité varient entre les sociétés ; sous quelles formes ? Dans les sociétés simples et en lente évolution, elle peut s'appuyer sur des valeurs de ressemblance et de partage. Dans les sociétés plus complexes, existent diverses théories pour expliquer ce qui contribue à donner sens à la solidarité sociale, en référence aux liens et relations sociales qui unissent les gens les uns aux autres. Le terme solidarité est généralement employé dans les sciences sociales.

Par exemple, dans les pays économiquement développés, tout au long des deux derniers siècles, on pensait vraiment que la liberté individuelle, l'enrichissement, l'éducation, et l'égalité dans les opportunités pour l'accès au travail des femmes et des hommes apporteraient la solidarité et mettraient fin à la haine, à la guerre et aux extrémismes entre les peuples. Ils ont renforcé et développé l'industrie, donné la liberté aux jeunes, donné aux ouvriers de meilleures perspectives et promu la démocratie et le système bancaire. Dans les pays en développement, spécialement parmi les pays musulmans, on trouve davantage de contraintes dues aux groupes religieux, à certains penseurs insistant sur les rites religieux, l'autorité des anciens, la mise à l'écart des femmes en éducation ; ainsi, on continue à vivre sur la base des anciennes traditions, sur l'agriculture… Comme l'on dit : *"La pauvreté amène la guerre"*, la théocratie et le fondamentalisme sont main dans la main avec le féodalisme, la dictature et tous les systèmes politiques les plus fragiles. La plupart des gens se soucient d'eux-mêmes, de leurs familles et de leurs proches. Les liens collectifs, naturels, nationaux et internationaux sont rarement pris en compte. Pauvres aussi bien que riches sont persuadés qu'il faut garder et non pas partager les richesses. Au plan spirituel, et pour le dire simplement : *"Les gens sont égoïstes et avides"*, ils n'aiment pas leur prochain. Et, s'il n'y a pas d'amour pour les autres, il n'y a pas d'amour pour Dieu. Comme nous l'a enseigné Jésus : *"Si vous m'aimez, aimez-vous les uns les autres".*

Aujourd'hui, nous avons besoin de solidarité au plan social aussi bien que pour la bonne marche des institutions. C'est possible si existent cohésion et intégrité entre les individus et les peuples. Ces agents de la solidarité deviendront évidents si les gens se sentent en lien les uns avec les autres, dans le travail, les services, la formation éducative et religieuse ainsi que le style de vie. Comme on l'a dit, la charité rapproche et implique les gens ; quant aux sociétés, elles seront dans de meilleures relations s'il y a davantage d'interdépendance sociale et économique entre elles, avec un plus grand sens des relations mutuelles. Les générations montantes et les travailleurs ont besoin d'éducation sur les droits humains, la valeur de l'argent, le sens des autres. Par exemple, les paysans produisent la nourriture pour les ouvriers en usines, les enseignants, les prédicateurs, les gouvernants… Les forces armées sont vouées à la sécurité et à la défense ; le pouvoir politique est au service des intérêts sociaux, économiques, territoriaux et monétaires ; la dimension religieuse est au service de la paix, de la morale, de l'amour mutuel. Si tous les gens d'un lieu, d'un État, d'un pays s'entraident, se respectent, se soucient les uns des autres, la solidarité pourra être assurée à travers l'engagement et l'action. Et l'on reconnaîtra que, même si nous n'avons pas un style de vie semblable, les mêmes façons de voir, la même religion, si nous ne sommes pas semblables physiquement, nous vivons sur une même terre. En nous soutenant les uns les autres, nous nous assurerons des vies paisibles. C'est ainsi que peut s'établir la solidarité, et de manière durable.

James Lal
Pakistan
Traduction Pierre Darnaud

Extrait de la revue Entre Nous*, avec l'aimable autorisation de Dialogue et Coopération.*

Gender, qui es-tu ? Cette théorie du genre est-elle finalement factice ?
De la théologie chrétienne et de saint Thomas d'Aquin. Du dernier livre de Sylvie Germain, _Rendez-vous nomades_. Une première, la version originale d'un opéra de Haendel.
À propos de DVD, de la Grotte Chauvet à Méliès en passant par Balthus. Deux très beaux films sur "partage et solidarité" ou de "Lip au Larzac".
Enfin, la page de Marie Becker.

Hommage aux utopies collectives

"Les LIP, l'imagination au pouvoir" et *"Tous au Larzac"* de Christian Rouaud : hommages aux utopies collectives.

Christian Rouaud est un documentariste qui a de la suite dans les idées. Il a consacré ses deux longs métrages, tous deux disponibles en DVD, aux deux plus célèbres conflits sociaux des années 70 en France : la grève des employés de l'usine de fabrication de montres LIP, à Besançon, et la fronde des paysans du Larzac contre le projet d'agrandissement de la base militaire voisine.

Les points communs entre les deux mouvements ne manquent pas. Dans les deux cas, il s'agit d'une aventure collective née dans la "France profonde", qui se joue sur plusieurs années et qui en vient à dépasser largement les intentions initiales de ceux qui y sont impliqués, redéfinissant ainsi sans cesse ses propres frontières. Chez LIP, on passe ainsi de revendications syndicales classiques à l'occupation d'usine, puis à une expérience d'autogestion au retentissement national, avec un slogan qui fera date : "on fabrique, on vend, on se paie !". Au Larzac, quelques paysans isolés préoccupés par la préservation de leurs champs finissent par devenir experts en guérilla rurale au long cours, entraînant dans leur sillage des rassemblements dignes de Woodstock. Au début, il s'agit de sauver quelques postes ou quelques arpents de terre, à la fin il est question d'inventer un autre mode de vie.

On est ainsi frappé par la diversité des formes de mobilisations nouvelles qui sont nées de ces conflits. "L'imagination au pouvoir" pourrait être le sous-titre des deux films, tant les deux mouvements ont renouvelé le genre. Par exemple, alors que les ouvriers de LIP organisent la visite guidée de leur usine aux camarades venus les soutenir, les paysans du Larzac inventent la manifestation de tracteurs ou le lâcher de moutons sous la tour Eiffel.

On retrouve aussi bien sûr dans ces deux films les échos des préoccupations de l'époque ; l'onde de choc de mai 68 est perceptible. Au moment où les mouvements féministes commencent à faire parler d'eux, les femmes de LIP et celles du Larzac apprennent aussi, à leur échelle, à prendre la parole et à devenir actrices de l'histoire. Les revendications, les modes d'action et les types de rassemblements rappellent que les mouvements hippies et libertaires ne sont pas loin.

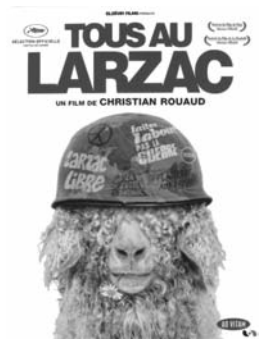

Il est d'ailleurs frappant de voir à quel point, malgré leurs différences, les personnages de ces films se ressemblent : syndicalistes, militants ou simples hommes et femmes de bonne volonté, ils se livrent volontiers devant la caméra empathique de Christian Rouaud. Ils sont infiniment beaux et émouvants. Ils racontent avec passion leurs souvenirs faits de doutes et de moments d'euphorie, d'enthousiasmes et de renoncements. Pourtant, les issues des conflits ont été différents : les employés de LIP laissent parfois percevoir l'amertume de la défaite, alors que les paysans du Larzac portent encore haut la fierté de leur victoire. Mais tous ont connu une prise de conscience forte, tous ont vécu là l'aventure collective de leur vie. On retrouve même chaque fois, parmi les intervenants des deux documentaires, un prêtre engagé par conviction dans la bataille.

Enfin, la question de l'héritage de ces mouvements préoccupe visiblement le réalisateur. Il termine chacun de ses films en lançant des passerelles vers le présent et l'avenir. À la fin du documentaire sur LIP, un ancien ouvrier assure, l'œil malicieux, qu'il ne dévoilera jamais l'emplacement des planques où les montres en attente d'être vendues ont été cachées, "des fois que ça puisse resservir". Au Larzac, un bulletin local entièrement réalisé par les acteurs du conflit continue d'être publié et diffusé avec des

méthodes artisanales. La démarche du réalisateur vise clairement, elle aussi, à préserver le souvenir, qui tend à s'estomper, de ces sagas à rebondissements, d'en assurer la transmission dans la mémoire collective. En mêlant images d'archives et interviews des protagonistes 35 ans plus tard, il parvient sans peine à en rendre le récit haletant.

Au bout du compte, l'actualité de ces mouvements et des préoccupations qu'ils mettent en scène est frappante. Loin d'être des films d'histoire poussiéreux, les deux documentaires de Christian Rouaud suscitent la réflexion et l'enthousiasme. Ils sont porteurs d'un doux parfum d'utopie collective (presque) réussie. Ils donnent envie de continuer l'aventure.

Isabelle Tellier
Paris

Théorie du genre

Tony Anatrella, Olivier Bonnewijn, Michel Boyancé, Pierre-Yves Gomez, Pascal Ide, Dominique Janthial, Joyce Martin, Marc Timmermans, présentation de Paul Clavier

Gender, qui es-tu ?

Éd. de l'Emmanuel, 2012, 270 p., 19 €

La théorie du genre, ou du *gender* selon le mot anglais souvent utilisé pour la désigner, remet en cause les fondements ontologiques de la sexualité humaine alors laissée à la pure subjectivité individuelle. Apparue à la fin du XX^e^ siècle, elle est diffusée par les organismes internationaux, par les médias et l'enseignement en France et ailleurs. Elle a été l'objet, en septembre 2011, dans le cadre de la Communauté de l'Emmanuel, d'un colloque dont les actes sont publiés sous le titre interrogatif *Gender, qui es-tu* ? et dans lequel les intervenants en font un examen objectif et approfondi, tout en la montrant contraire à l'anthropologie chrétienne.

Née d'une radicalisation des mouvements féministes contestant la tradition de la prédominance masculine associée à la norme hétérosexuelle, cette théorie en vient à contester et à dépasser la distinction elle-même des sexes, la dualité sexuelle de l'humanité. Au nom d'une égalité indifférenciée des individus et de leur liberté souveraine, elle repose sur le postulat essentiel de la séparation entre le sexe biologique, minimisé comme étant purement matériel et naturel, inné et pré-humain, peu signifiant car relatif au donné physique du mâle et de la femelle, et d'autre part le sexe psycho-social ou *gender*, modelant un être originairement presque neutre pour le faire devenir un être masculin ou féminin porté à se conformer aux mœurs courantes qui favorisent la domination de l'homme sur la femme ; c'est là un acquis social, immémorial et universel, mais une construction artificielle faite par la société et donc susceptible d'être déconstruite. Dès lors, peuvent apparaître des orientations sexuelles polymorphes, correspondant aux diverses tendances ou préférences subjectives et intimes des individus qui ont la faculté de choisir, à côté du *gender* dualiste, entre plusieurs autres "*genders*" : homosexuels pour les lesbiennes et les gays, bisexuels ou transsexuels. Une véritable subversion culturelle touchant la maternité, la famille, le langage, doit préparer un monde où le sexe sera remplacé par le *gender*.

Mais, ainsi mise en lumière, c'est la théorie elle-même du *gender* qui se révèle factice. Elle est idéologique, et non pas scientifique. À partir de cas marginaux d'ambiguïtés sexuelles physiques ou psychiques, certes dignes d'égards personnels, elle détourne la signification du comportement quasi général, statistiquement normal, de l'acceptation de leur sexe par les individus masculins ou féminins et de leur attirance mutuelle et elle en fait une anomalie généralisée, une pathologie sociale dont il faut leur faire prendre conscience pour les en guérir : raisonnement d'une logique inversée, pétition de principe contraire à une preuve démonstrative, manipulation conceptuelle recouvrant un parti pris politique. Par un présupposé qui reste inexpliqué, elle différencie, pour les opposer et non pour les unir, le donné et l'acquis, le déterminisme et la liberté, la nature et la culture, alors qu'il est impossible de les séparer concrètement dans l'être humain, lequel ne se crée pas lui-même mais développe les potentialités humaines qu'il a reçues avec son existence, sans qu'il ait à éprouver de ressentiment contre une naissance dont il n'est pas le maître. Sa sexualité ne se réduit pas à une matérialité physique arbitrairement disponible, mais elle est imprégnée d'une spiritualité incarnée dans le corps d'une personne humaine. Au contraire, si tout est *gender*, il n'y a plus de "je" préalable aux constructions sociales : à la question de l'identité du *gender*, il n'y a pas de personne réelle pour répondre, mais seulement des personnages masqués dans un univers sans visages et finalement hostile à ceux et celles que cette théorie voudrait libérer.

Dans une dernière intervention au colloque, il est montré que bien évidemment saint Paul ne fait nullement conjecturer l'idée du *gender* en déclarant que dans la foi au Christ il n'y a plus ni l'homme ni la femme, comme non plus ni juif ou grec, esclave ou homme libre, mais il annonce que nous sommes tous enfants de Dieu.

Jacques Dagory

Théologie

Jean-Miguel Garrigues
Le dessein divin d'adoption et le Christ rédempteur.
Cerf, coll. Théologies, 2011, 253 p., 19 €

Vu la centralité de son thème, ce solide livre de théologie intéressera certainement des enseignants désireux d'une synthèse sur la vie et la joie chrétiennes. Elles sont fondamentalement la vie et le bonheur des "fils adoptifs de Dieu" en Jésus-Christ, avec l'Esprit-Saint. Saint Paul a magnifiquement saisi et exprimé ce "dessein bienveillant" du Père (Ep 1, 3-5 ; Rm 8, 15, etc.). Jean-Miguel Garrigues, dominicain bien connu, membre de l'Académie pontificale de théologie, a déjà publié *Le dessein bienveillant de Dieu à travers ses alliances : catéchèses pour adultes*, (2003), car il a fait de cette perspective l'axe essentiel de sa recherche. Ici, il entend éclairer cette réalité radicale de la foi, l'adoption divine en Christ, à la lumière des Pères de l'Église, de Thomas d'Aquin et Maxime le Confesseur, célèbre théologien byzantin dont une nouvelle édition de la *Mystagogie* vient d'être publiée par Christian Boudignon.

J-M. Garrigues procède en quatre étapes. D'abord le Dieu créateur et son dessein d'amour envers l'humanité et chaque personne ("l'adoption filiale"). Une christologie se déploie, en termes souvent pauliniens et johanniques : le Fils unique de Dieu est prédestiné dans le dessein d'adoption, Rédempteur compte tenu du péché, Tête exemplaire, nouvel Adam. D'où la deuxième étape : *"Le Christ rédempteur de l'homme dans le dessein d'adoption"*. Le Christ assure le salut des hommes et assume cette œuvre d'adoption vers le Père avec tout son être, sa volonté, sa conscience de soi et selon sa vision du salut. En troisième lieu, "La grâce du Christ rédempteur". Sa grâce est active comme 'grâce naturelle' (Thomas d'Aquin) et comme grâce d'adoption filiale, dans l'Esprit-Saint, par configuration au Christ selon Irénée, Basile, et Maxime le Confesseur.

En dernière partie, "La dispensation de la grâce dans le dessein divin". Les Écritures témoignent de la persévérance de Dieu dans son inlassable volonté de faire de nous ses fils. Il le fait, selon Thomas d'Aquin, à la fois dans sa miséricorde (2 Co 1,3) et sa justice.

Ce livre, très fouillé, veut proposer une véritable synthèse de théologie chrétienne : le dessein créateur et rédempteur de Dieu, l'œuvre rédemptrice du Christ avec la force de l'Esprit-Saint, la force du salut manifesté dans l'adoption divine, la lutte contre le mal et la question, ainsi revisitée, du péché originel, les fins dernières vers la plénitude du Royaume. Cette réflexion s'accomplit dans une véritable méditation biblique, spirituelle et contemplative. Ainsi le livre se termine-t-il par ce mot du Christ à sainte Angèle de Foligno : *Ce n'est pas pour rire qu'Il [nous] a aimés*.

Pierre Fournier

Jean-Pierre Torrell
Saint Thomas d'Aquin. L'homme et son œuvre.
Cerf, 2012, 368 p., 28 €

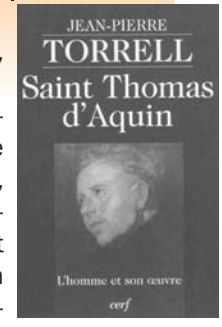

Pourquoi et comment la pensée philosophique, théologique et spirituelle de saint Thomas d'Aquin (1224-1274) demeure-t-elle une forte référence pour notre culture actuelle ? Dominicain, professeur émérite de théologie à l'Université de Fribourg en Suisse, Jean-Pierre Torrell a déjà consacré de nombreux ouvrages à l'auteur de la *Somme de théologie*, à sa christologie et à sa profonde personnalité spirituelle et contemplative. Il donne ici une passionnante synthèse, à la fois documentée, claire et stimulante. Avant d'en arriver à la canonisation (en 1323) et à la postérité de la pensée du nouveau Docteur de l'Église, J-P. Torrell parcourt la vie de l'Aquinate en quatorze chapitres. L'intérêt de la présentation de l'auteur est de bien lier le développement de la pensée de Thomas et son contexte socio-intellectuel et ecclésial. La pensée de Thomas n'est donc pas intemporelle, mais bien ancrée dans son époque, pour s'ouvrir au-delà. Au chapitre 8, Thomas étant à Rome (1265-1268), c'est la "mise en train de la *Somme théologique*". Telle est son œuvre la plus connue, inspirée de la *Somme* de Hugues de Saint-Victor, à côté d'autres œuvres philosophiques (sur la question du mal, de la vérité, sur Aristote...), mais, J-P. Torrell excelle aussi à le montrer, Thomas, "maître en science biblique", a consacré une grande partie de son enseignement à des commentaires bibliques : sur saint Jean, les épîtres de Paul, les Psaumes... Autre intérêt : comme certaines œuvres de Thomas ne sont pas entièrement rédigées, mais sous forme de notes, J-P. Torrell suggère des manières d'expliciter les intuitions de l'Aquinate. J-P. Torrell souligne que chez Thomas, mort assez prématurément, la pensée est toujours restée en recherche, ouverte à de nouveaux approfondissements.

À la fin du livre, d'utiles repères chronologiques et bibliographiques. À lire cette magistrale synthèse, on comprend bien que Thomas d'Aquin rayonne "une constante nouveauté de pensée" au cœur de la réflexion chrétienne actuelle ainsi que Jean-Paul II y insiste dans l'encyclique *Foi et raison* (1998, § 43-44).

Pierre Fournier

Littérature

Sylvie Germain
Rendez-vous nomades.
Albin Michel, 2012, 150 p., 15 €

Les *Rendez-vous nomades* de Sylvie Germain peuvent déconcerter les lecteurs de ses romans, qui ne sauront à quel genre les rattacher. Il est vrai que cet ouvrage est à proprement parler dé-routant, parce qu'il ne cesse de sortir des sentiers battus. On peut y voir un itinéraire, à la fois spirituel et intellectuel, qui a pour point de départ "un lieu-dit culturel", la Bible. Ce lieu, Sylvie Germain le présente à l'image d'une tente, comme un "lieu d'habitation migrante et de rendez-vous toujours renouvelé avec la part tout autre de soi-même".

Le nomadisme implique des exigences, auxquelles se soumet l'auteur : l'attention à l'appel de l'inconnu, en soi et hors de soi, et la remise en question de certitudes devenues trop confortables. Telle est bien la démarche du livre, où Sylvie Germain entreprend de nettoyer à neuf des mots essentiels : les mots foi, croyance, le mot Dieu, mais aussi des mots qu'elle éclaire de façon singulière, comme "scrupules" ou "invention". Elle dresse par là un "état des lieux" de l'héritage catholique au XXIe siècle.

Elle n'hésite pas à inclure, de façon méthodique, des définitions détaillées des mots-clés, définitions qu'elle retravaille ensuite, et sur lesquelles elle médite, en s'entourant de références nourricières, puisées chez les mystiques, les philosophes ou les poètes. Elle extrait ainsi toute la substance et tout le suc des mots qui la font vivre. La foi, mise en péril par les inquiétudes contemporaines, lui apparaît alors comme une aptitude fondatrice, et qui ne peut pas se perdre, au contraire des croyances. La foi, c'est en effet une "aptitude à l'étonnement, au questionnement", aptitude qu'on laisse trop souvent inexploitée, au risque de renoncer à une dimension fondamentale de notre humanité, à un don que nous a fait la vie. L'organisation de l'ouvrage, qui pourrait sembler arbitraire ou hasardeuse à la simple vue des titres de chapitres, repose sur les phénomènes d'écho, ou d'aimantation des mots, d'un chapitre à l'autre. En tentant de saisir leurs aires de résonance, Sylvie Germain se laisse guider par eux vers les profondeurs de l'intériorité.

Elle en arrive à se demander, dans la troisième partie de l'ouvrage, la signification de "Lire/écrire". La langue lui apparaît comme un "lieu commun". Rien de péjoratif dans cette expression, mais une façon de rappeler que la langue que nous parlons nous habite et que nous l'habitons. Passer d'un livre à l'autre, c'est changer de lieu, et c'est changer de rythme.

On est heureux d'être "l'hôte buissonnier" de ce texte : les *Rendez-vous nomades* sont une invitation à se mettre en marche.

Jeanne-Marie Baude

Musique

George Frideric Handel :
Il Pastor Fido.
La nuova musica, dir. David Bates
Lucy Crowe, Anna Dennis, Katherine Manley, Madeleine Shaw, Clint van der Linde, Lisandro Abadie
Harmonia Mundi HMU 907585/86.

C'est le premier enregistrement de la version originale de l'opéra "Il pastor fido" de Handel (1712), une rareté que l'on a plaisir à découvrir dans une version britannique animée par l'enthousiasme du jeune ensemble "Il Nuova Musica" et une excellente équipe de solistes qui entourent la magnifique soprano Lucy Crowe dont la voix, le style et le mouvement très haendélien traversent les trois actes de l'opéra. Le thème traditionnel est celui d'une pastorale classique du temps du livret de Giacomo Rossi, une adaptation de la pièce très populaire de Guarini, (successeur du Tasse au poste de la cour de Ferrare) sur le *"berger fidèle, et les nymphes bienheureuses qui tour à tour languissent, souffrent ou exultent au fil des passions amoureuses" ! Un bouquet pour une "Nuova musica"...*

Claude Ollivier

À propos de DVD

La grotte des rêves perdus

Chevaux de la grotte de Chauvet

Ce DVD permet, d'abord, de voir le film-documentaire de Werner Herzog (2010). Dans les salles, le film a pu être vu en 3D, ce fut une réussite.

Quelle est cette grotte ? C'est celle de Chauvet, appelée aussi Grotte Chauvet-Pont d'Arc, en Ardèche. Elle est dite "ornée". Elle a été découverte en 1994. Elle est largement antérieure à celle de Lascaux (35 000 ans ?). Non ouverte au public, on pense qu'en 2014 l'on pourra visiter une copie exacte des lieux. Mais le réalisateur a pu obtenir l'autorisation de tourner ce documentaire assez exceptionnel.

Amoureux, depuis son enfance de la grotte de Lascaux, W. Herzog va nous proposer de faire un magnifique voyage au travers de ces splendides peintures rupestres si anciennes (deux fois plus tôt que celles de Lascaux). De plus nous pouvons y découvrir une plus grande diversité des motifs.

Non seulement les images sont superbes, mais elles sont accompagnées d'excellents commentaires. Un petit régal.

Et, cerise sur le gâteau, en supplément, nous profitons de l'enregistrement de la musique du film, *Ode à l'aube de l'humanité*, effectué, aussi, par W. Herzog. Sans compter, pour terminer, un entretien avec W. Herzog.

Francis Filippi

Balthus de l'autre côté du miroir

Voilà un superbe DVD (sorti en 2007) à propos d'un documentaire de Damian Pettigrew (diffusé à la télévision en 1996), sur la chaîne *Planète*, faisant partie des producteurs.

Mieux qu'au cours d'une exposition, nous allons voir vivre le peintre Balthus pendant les dernières années de sa vie en compagnie de sa femme Setsuko, dans son chalet de *Rossinière*, en Suisse. Le tournage va se dérouler sur quatre ans, en Suisse bien entendu, mais aussi à Rome et à Paris en particulier.

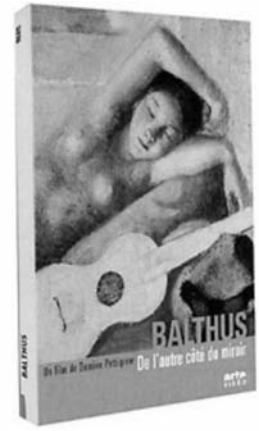

Ce film a le bonheur d'avoir comme commentateurs principaux, le peintre François Rouan, deux critiques d'art Jean Clair et Jean Leymarie. Même aujourd'hui sa peinture peut choquer. Mais ce documentaire est un magnifique portrait du peintre et l'intervention de Philippe Noiret est touchante. Un pan de l'intimité du couple Setsuko - Balthus est dévoilé avec sensibilité et nous fait voir comment le peintre et sa toile sont liés. Ce couple marque le film d'une autre façon de parler d'un peintre, et nous sommes très loin de l'odeur de scandale qui pouvait accompagner Balthus.

Ce documentaire est à déguster ! Vous pourrez aussi goûter aux deux bonus.

F. F.

Le voyage extraordinaire et Le Voyage dans la Lune

Pour le film de Scorsese, *Hugo Cabret* qui redonne vie à Georges Méliès, ce DVD sera un superbe complément.

Deux parties. *Le voyage extraordinaire*, documentaire de Serge Bromberg et *Le voyage dans la lune*, de Georges Méliès, en couleurs.

À travers la vie de Méliès, se retrace une véritable histoire du cinéma muet. Inventeur des trucages, père du spectacle cinématographique, Méliès se fera submerger par un cinéma devenu de plus en plus pro, et maintenant en couleurs ou, plus exactement, en images coloriées, au pinceau et à la main.

Plus ou moins ruiné, Méliès s'arrêtera de créer, mais on finira par lui rendre un hommage très mérité. Il mourra en 1961.

Et arrivera, alors, une histoire merveilleuse, la découverte, fortement endommagée, d'une bobine du *Voyage dans la lune*, en couleurs. Après plusieurs années d'efforts et grâce à la technologie de numérisation, au festival de Cannes, en 2011, sera projetée cette version restaurée !

C'est sur la vision de ce film que s'achèvera le DVD !

F. F.

Des albums pour vivre en poésie au quotidien

C'est la rentrée. Difficile de ne pas se laisser happer par toutes les activités qui nous sont proposées : classer les papiers, trier le courrier en retard, courir de réunion en réunion...

Voici trois petits livres sympathiques pour réenchanter le monde quand l'automne nous fait grise mine.

Le livre des peut-être, texte de Ghislaine Roman, illustrations de Tom Schamp, Milan jeunesse, 2003, 11,50 €

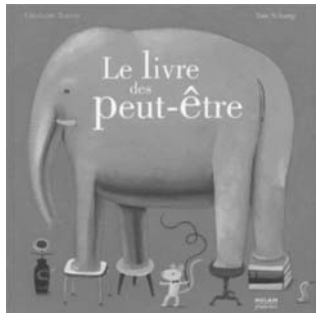

Cet album original nous offre une série de propositions farfelues. “Peut-être que les abeilles font du miel parce qu'elles ne savent pas faire du chocolat”, et “peut-être que les dragons crachent du feu parce que, s'ils crachaient de l'eau, on les prendrait pour des pompiers”. “Peut-être”, aussi, “que les chenilles se transforment en papillons parce que c'est plus simple que de se transformer en licornes”. Peut-être enfin que ce livre nous permet de reconsidérer des faits qui nous semblent évidents, et d'en tirer des émotions inattendues en les imaginant différemment.

On se laisse transporter par la poésie et l'humour de ce texte court, très bien servi par des dessins subtils dans lesquels se cachent des éléments qu'on ne repère parfois qu'après plusieurs lectures (un aspirateur dont le tuyau est une trompe d'éléphant, une cravate en forme de poisson, des pattes de mouton en cotons-tige...). Et quand on arrive à la fin, on n'a qu'une envie : inventer nos propres peut-être.

À lire à tout âge, avec un succès garanti !

Ces choses qui font battre le cœur, textes de Catherine Grive, photographies de Carole Bellaïche, Albin Michel, 2009, 12,70 €

Une recension non exhaustive, quoique très complète, de ces moments magiques qui nous tétanisent, nous font rêver, nous excitent, nous rendent heureux, et – en somme – nous font battre le cœur : “cacher une bêtise”, “savoir qu'on sera toujours deux”, “sauver une coccinelle”, “passer une audition”...

Tous les domaines sont abordés, chacun illustré par une superbe photo d'un style un peu suranné. Certaines situations nous parlent, d'autres moins, mais aucune ne nous laisse de marbre. On prend alors conscience de tous ces petits riens qui font que notre vie n'est pas morne même lorsqu'on s'ennuie.

La fin de ce beau livre artistique est consacrée à “ces choses qui te font battre le cœur”, avec des espaces dédiés à l'enfant qui peut y coller la photo “d'une chose qui ne devrait pas exister”, “d'une chose qu'[il] aimerai[t] voir tomber du ciel”, “d'une chose qui porte un nom rigolo”...

Un album à consulter et à compléter régulièrement, plutôt qu'à lire d'une traite.

Big & Bang, illustré par Jiyeun Lee, raconté par M.-C. Cardin et M. Dourgwez, éditions du Petit Phare, 2005, épuisé

“Parler à une fleur... à un arbre... tout raconter à une pierre...”

Au travers de petites propositions concrètes, simples comme bonjour, faciles à mettre en œuvre jour après jour, les auteurs de cet album nous donnent des idées pour changer notre regard sur le monde et vivre d'intenses moments de bonheur, là où on aurait tendance à se laisser envahir par la grisaille et la déprime des fins de vacances.

De jolis dessins naïfs et colorés accompagnent le texte, le teintant d'humour. Le grand sourire des personnages est contagieux. On sort revigoré de cette lecture courte à mettre entre toutes les mains !

Marie Becker

Cet été CdEP a déménagé, ce qui n'a pas empêché les rencontres habituelles. En voici les premiers échos. Nous reprenons aussi un compte rendu d'une rencontre locale que certains avaient peut être déjà eu l'occasion de découvrir sur notre site.
Site où vous pourrez aussi avoir accès aux textes des conférences de la rencontre du SIESC (FEEC) à Bruxelles et voir quelques photos.

Changement d'adresse

Lors de la fusion entre la Paroisse Universitaire et les Équipes Enseignantes, chacune des deux associations était propriétaire de locaux qui lui servaient de siège social. L'Assemblée Générale de Peltre, en février 2009, avait mandaté le Conseil d'Administration pour vendre ces deux locaux afin d'en acheter un autre mieux adapté aux besoins actuels de CdEP.

Après de multiples péripéties, ce contrat est presque rempli : la maison de la rue Lacoste et l'appartement du boulevard du Montparnasse ont été vendus, et nous avons acheté un local au rez-de-chaussée, au fond d'une cour tranquille, 67 rue du Faubourg Saint Denis. Depuis la mi-juillet, nous y avons emménagé sans faire de travaux. Ce sont ces travaux qui nous permettront d'aménager l'espace en fonction de nos besoins, tout en respectant la législation actuelle pour des locaux amenés à accueillir du public. Mais ils nécessitent un permis de construire et ne pourront démarrer que quand celui-ci nous sera accordé.

Nous allons donc connaître une année un peu mouvementée avec deux phases successives de travaux. Dans une première phase, le secrétariat sera aménagé. Actuellement, il fonctionne de manière provisoire dans une partie qui sera aménagée ultérieurement. En attendant le début des travaux, nous disposerons d'un confort analogue à celui du 170, avec, cependant, quelques cartons ici ou là. Pendant les travaux, il y aura forcément quelques moments un peu difficiles, c'est inévitable, mais tout sera fait pour limiter la gêne au maximum.

Merci à tous ceux qui n'ont pas ménagé leur temps et leur peine pour réaliser le déménagement, et permettre à nos secrétaires de continuer à travailler sans trop souffrir de ce brusque changement de décor. Merci à elles aussi, qui ont assuré une bonne part des démarches administratives liées au changement d'adresse. Merci enfin à ceux qui, il y a plus de quarante ans, ont eu la sagesse d'acquérir pour loger nos deux associations, un patrimoine dont la vente permet cette acquisition et son aménagement.

Détails pratiques :

- Le numéro de téléphone est inchangé, ainsi que l'adrélec
- Nouvelle adresse : 67, rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
- Avant de nous rendre visite, n'oubliez pas de demander le code pour ouvrir le portail d'accès sur la rue.

Anne-Marie Marty

Bureau International

Le Bureau International de Dialogue et Coopération s'est tenu cette année du 17 au 31 juillet à Orly. Compte tenu du déménagement de CdEP du boulevard Montparnasse au Faubourg Saint Denis, une solution a été trouvée grâce à l'amabilité de l'équipe pastorale d'Orly et à la communauté des religieuses de l'Annonciade à Thiais.

Les participants étaient Monique Judenne, présidente de Dialogue et Coopération, le Père Hervé Morissette, aumônier, Yvette Ramirez représentante de l'Amérique Latine, Naty Da Souza représentant l'Asie et Paulette Molinier représentant l'Europe. Pour l'Afrique, Irène est venue en remplacement de Thomas Kassi, malade. Comme à l'accoutumée, des traducteurs (trices) et des cuisinières, membres ou non du CdEP ont apporté leur contribution.

Le travail a été intense, l'amitié et la chaleur de l'accueil aux eucharisties paroissiales ont permis à chacun de vivre de nombreux moments forts, et de repartir encouragé dans les tâches à poursuivre au service des Équipiers et du mouvement.

Paulette Molinier

"Le christianisme dans le monde d'aujourd'hui : une force de contestation"

C'est devant une salle comble (250 personnes environ) que Jean-Pierre Denis, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *La Vie*, a donné, le jeudi 11 janvier 2012, au Centre Diocésain de Rouen, une conférence intitulée : "Le christianisme dans le monde d'aujourd'hui : une force de contestation". Il répondait ainsi à l'invitation des "Chrétiens dans l'Enseignement Public" (CdEP), en lien avec le groupe local des "Amis de *La Vie*".

Jean-Pierre Denis, reprenant les axes majeurs de son livre : *Pourquoi le christianisme fait scandale*, (Seuil, 2010) a brossé à grands traits un tableau du monde contemporain. Alors que le christianisme, autrefois au centre de la culture, s'est trouvé marginalisé, rejeté en périphérie, l'individualisme et le libéralisme modernes, tant économique que sociétal (sur le plan des mœurs), aboutissent au même impératif : laisser l'individu faire tout ce qui relève de sa propre norme. Mais cette utopie aboutit en définitive à la marchandisation de l'homme : on pensera par exemple aux débats autour des mères porteuses ou au fait que la dépendance est devenue un nouveau créneau commercial. Et c'est finalement le Marché, sacralisé, telle une nouvelle idole, qui occupe le centre de la culture moderne.

Pour résister à cette toute-puissance du marché-roi, les chrétiens sont en première ligne. Ils retrouvent en effet aujourd'hui la marginalité originelle qui leur confère une fonction critique car, paradoxalement, la fragilité est la condition même pour être entendu. Contestataire, le christianisme est aussi attestataire. Il doit témoigner des valeurs faibles qu'il porte : gratuité, fragilité, chasteté... Ce christianisme d'aujourd'hui qui redevient celui des origines n'est plus le christianisme tout-puissant des temps de chrétienté. Au lieu de donner des leçons, il est caractérisé par une qualité d'écoute bienveillante, un effort de ressourcement spirituel inspiré par la lecture assidue de la Bible, une capacité à se réapproprier une tradition vivante, qu'il n'est pas question de laisser aux traditionalistes. Dans un monde qui a besoin de repères, il faut des chrétiens qui fassent signe.

La longue discussion qui a suivi a emprunté des chemins très divers. On s'est interrogé sur l'image donnée par l'Église (ou l'image souvent caricaturale que les médias en donnent) aussi bien que sur la santé de la presse catholique ou les orientations politiques de l'hebdomadaire *La Vie* dans la campagne électorale. Toujours est-il que chacun est rentré réconforté par la réflexion stimulante et résolument optimiste de Jean-Pierre Denis. Et ce n'était pas le moindre effet de la conférence que d'avoir fortifié en chacun, en ces temps de déprime nationale, les raisons d'espérer.

Jean-Louis Gourdain

Lourdes 2012

Nous avons eu la chance, Suzanne et moi d'aller à Lourdes pour la quatrième année, à l'Espace rencontre du CCFD-Terre Solidaire, au nom de CdEP, membre de la collégialité. Semaine marquée par des rencontres, toutes plus riches les unes que les autres et qui nous conduisent à rendre Grâce.

Aux **"Crèches du monde"**, plus de 200 jeunes du diocèse de Poitiers ont, par des jeux et ateliers, découvert une **réalité internationale** au cours de leur pèlerinage, dont le thème était : "Le chapelet, chemin d'Évangile, chemin d'humanité".

Avec l'**Espace Vie et Foi** nous avons médité en marchant vers Bartrès, lieu de vie de Bernadette, avec le texte **"chemins d'Emmaüs"**. Le lendemain, un café partage nous faisait réfléchir sur le **sens d'une vie simple, choisie et non subie.**

Deux soirées barbecue très conviviales ont été sources d'échanges intergénérationnels avec les jeunes de la JOC venant de différentes régions. Leur permanence leur permet d'aller à la rencontre des saisonniers qui travaillent dans différents secteurs, notamment celui de la restauration ou de l'hôtellerie.

L'**Espace Mission** a proposé une soirée débat sur **"la Paix et le Pardon, notre affaire à tous"**. L'accent a été mis sur le partage d'expériences en milieu scolaire, auprès des Rroms, dans les Cercles de silence, auprès des populations victimes de la guerre au Liban, de conflits en Centre Afrique, au Rwanda, en Égypte.

Sur la prairie du sanctuaire nous avons préparé un des stands du **village de la rencontre du pèlerinage National du 15 août**, étape vers Diaconia 2013, grande fête de la fraternité.

Tout aussi important ont été les **échanges** avec Lisette (salariée en poste à Lourdes), Alain (responsable du service des cofinancements pour le CCFD) et sa femme, avec ceux qui s'arrêtent au local pour le temps d'un jeu, avec des **enseignants d'Indonésie, du Sri Lanka ou d'Afrique** auxquels nous avons proposé la revue *Entre Nous* de Dialogue et Coopération. **Partage** aussi de **"nos savoirs"** par les échanges de documents et de jeux...

Lourdes reste un lieu de rencontre d'une grande diversité d'expressions de la Foi des peuples vers ce Dieu aimant.

Michèle Bourguignon

La rencontre de Bruxelles FEEC (SIESC) s'est ouverte par une célébration d'accueil, qui suivait les étapes du poème ci-dessous. Un participant de chaque nationalité représentée est venu à son tour verser dans les vases le sable de couleur représentant son pays. Puis les terres ont été mélangées en signe de l'Union.

Bleu et jaune, voici les couleurs de l'Europe

Elles portent les devises des pays de cette Europe
À leur proclamation des hommes et des femmes se sont levés,
ont combattu et se sont réconciliés.

Voici le sable de nos plages,
Né de la rencontre entre océan et continent,
Sable des côtes d'Europe,
Lieux de peurs et d'affrontements,
Espace de liberté et d'ouverture.

Voici la terre d'Europe centrale
Sans frontière naturelle
Terre noire et fertile
Terre de brassage, terre de passage
Lieu d'une solidarité à vouloir et à construire.

Voici les sables de nos fleuves,
De ces vallées parcourues par les hommes
Sables travaillés par ces fleuves jadis frontières
Aujourd'hui artères de l'Europe
Lieux de circulation et de vie.

Voici la terre des camps de concentration, la terre des goulags,
Camps de mort plantés sur le sol, terres de souffrance
Témoins de la barbarie des guerres contre l'homme
Lieux de mémoire pour l'humanité.

Et voici la terre de la colline de Bühl en Allemagne,
Terre de réconciliation,
D'où se sont élevées les prières du mouvement Pax Christi
Quand il y a bientôt 70 ans
Le bruit des armes s'éteignait enfin.

Voici la terre des pays de l'Est qui ont progressivement acquis leur liberté.
Terres diverses, terres mêlées

Voici la terre de l'Union
Terre de semences, terre d'espérances
La terre des Européens
Conscients de leur passé
Et riches de leur avenir incarné par leurs enfants
Unis dans la diversité.

Chant : **Voilà notre héritage, notre projet, notre Espérance.**

Vienne la paix sur notre terre
La paix de Dieu pour les nations
Vienne la paix pour cette terre
La paix de Dieu dans nos maisons.

Laudate omnes gentes, laudate dominum !

Mal à l'Europe ?

L'Europe ne va pas bien, l'Europe souffre, l'Europe se cherche… C'est ce contexte qui s'est installé dans nos pays depuis quelques années, et qui a donné un relief accru à la 57è rencontre du SIESC à Bruxelles, du 25 au 31 juillet 2012. Dans le climat actuel de doute sur le devenir de l'Europe, il était courageux de s'interroger sur "la position et le rôle des religions et des Églises dans une Europe aux multiples convictions" ; mais cela n'a pas intimidé les 75 participants de 13 nationalités différentes, dans et hors Union Européenne, qui ont, cette année encore, savouré des échanges très riches dans une ambiance d'amitié et d'écoute mutuelle.

L'échange des craintes et des espoirs

Les ateliers linguistiques (en français, anglais ou allemand) ont entendu des craintes diverses, celle des immigrés musulmans n'étant pas la moindre, accentuées par la tendance des médias à se livrer à une critique systématique de l'Église catholique ; de plus, l'évolution récente, souvent dans un sens conservateur, de cette Église engendre aussi des inquiétudes chez les chrétiens "conciliaires". Mais les craintes concernent aussi l'évolution de nos sociétés européennes, du statut de la famille, et de la place qui est faite à l'homosexualité.

Inversement sont apparus aussi des signes d'espoir, l'Europe malaimée étant paradoxalement l'un d'entre eux, surtout depuis la chute du Mur de Berlin qui a permis le rassemblement d'une large famille européenne. Mais aussi la prise de responsabilités croissante des baptisés dans une Église en manque de vocations sacerdotales, et dans plusieurs pays les efforts d'intégration des musulmans. Dans ce contexte, la vie quotidienne partagée et la meilleure connaissance des uns et des autres apparaissent comme des facteurs essentiels pour construire cette Europe nouvelle ; et pour nous chrétiens s'y ajoutent l'appel évangélique au pardon et à la réconciliation, ainsi que l'engagement pour les pauvres.

Tous ces échanges, dont l'écho ci-dessus ne donne qu'une faible idée, ont trouvé à la fois des échos et des éléments de réponses dans les contributions des intervenants successifs.

À quoi l'Europe travaille

Certains de ces intervenants nous ont initiés au fonctionnement de l'Europe telle qu'elle est, au plan civil comme au plan religieux, et à la manière dont elle essaie d'agir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

D'une façon tout à fait appropriée, c'est un juriste, le professeur Louis-Léon Christians, qui a fait prendre conscience à l'assemblée du rôle croissant des institutions européennes, et en particulier de la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme), dans l'organisation de l'enseignement religieux (ou éthique) dans les écoles. Il a mis en lumière à la fois l'exigence de respect de toutes les convictions, et celle de non-discrimination entre les élèves, qu'il s'agisse de la présence controversée de crucifix dans les salles de classe en Italie ou de l'organisation en Norvège de déplacements scolaires à la découverte des diverses religions.

Avec Mgr Joe Vella Gauci, c'est le rôle institutionnel de la COMECE (Commission des Épiscopats de la Communauté Européenne) qui se trouve mis en valeur. Il décrit en particulier son action internationale de soutien, non seulement aux chrétiens, mais plus largement à toutes les minorités religieuses persécutées ; une action souvent commune avec la CEE (Commission des Églises Européennes), qui consiste autant à aider ces persécutés qu'à faire prendre conscience aux autorités européennes de leur responsabilité pour réclamer aux pays persécuteurs une "réciprocité" de la liberté dont jouissent toutes les religions dans l'Union Européenne.

Le professeur Mohamed Jamouchi, lui, a présenté la perspective d'un Islam européen en voie de construction malgré bien des obstacles, dans la mesure où les musulmans nés et éduqués sur le sol européen pourront progressivement s'organiser et voir reconnue une identité "d'Européens musulmans" (dans cet ordre), avec des responsables religieux formés sur place et connaissant la culture du

pays. Il en espère une contribution positive à l'Europe, dans les domaines de la solidarité sociale et de l'éthique en particulier, une fois dépassé l'Islam "littéraliste et frileux" importé en Europe par les premières générations.

Une vision chrétienne de l'Europe

Quant aux deux religieux - un jésuite et un dominicain - ils nous ont permis de discerner dans les évolutions contemporaines tant des sociétés européennes que de l'Église catholique, mais aussi des autres Églises, l'avancée du plan de Dieu et de la construction du Royaume.

Le P. Henri Madelin s.j. a décrit "l'exceptionnalité de l'Europe en matière religieuse", ce continent où les rapports entre les sociétés nationales et les religions dessinent une figure encore inédite dans l'histoire humaine. Soumise à une sécularisation accélérée, l'Europe a vu le rôle des Églises dans la société se modifier du tout au tout, leur influence sur les gouvernements s'effondrer, mais aussi une alliance se nouer entre elles et différents acteurs de la démocratie. Aujourd'hui des Églises radicalement dépouillées de leur pouvoir politique traditionnel ont une nouvelle chance de présenter de manière séduisante la nouveauté de l'Évangile.

Le dernier intervenant, le frère dominicain Gabriel Nissim, a brossé un tableau enthousiaste - et enthousiasmant - de la contribution des chrétiens à la construction européenne. Il voit dans cette construction un "signe des temps" au sens de Vatican II, un pas vers l'unité de la famille humaine comme Dieu la veut ; il souligne qu'elle est fondée sur la liberté, en particulier religieuse, sur la non discrimination entre les citoyens et sur la séparation des États et des religions. Il assigne aux religions, chrétiennes en particulier, un rôle de service désintéressé et de témoignage, d'union et de réconciliation, et de promotion de la solidarité et du bien commun.

Une invitation à l'engagement européen

Impossible de développer ici toutes ces interventions plus riches et plus motivantes les unes que les autres. Vous les trouverez in extenso sur le site du SIESC (FEEC), à l'adresse suivante : http://siesc.eu/fr/2012/be2012/index.php

Mais à la fin de ce parcours, comment ne pas dire qu'on a quitté Bruxelles rasséréné, avec de nouvelles raisons, y compris dans la foi, de travailler à l'avènement d'une Europe toujours plus satisfaisante ? Ne nous joignons pas au chœur des pleureuses qui rejettent sur l'Europe les insuffisances de leurs propres politiciens, ne soyons pas de ceux qui tirent sur une ambulance. L'Europe ne va pas bien, l'Europe souffre, l'Europe se cherche ? Elle a besoin d'abord d'hommes et de femmes solidement engagés à la faire grandir dans le partage, la solidarité et la liberté. Soyons de ceux-là.

Gérard Fischer
Août 2012 - Reims

Jean-Pierre Roche
La spiritualité de la Mission ouvrière, une chance pour les milieux populaires d'aujourd'hui ?
Préface de Mgr Laurent Ulrich
Ed. de l'Atelier - 2011
224 p. – 18,50 €

Ce livre est consacré à la question suivante : la spiritualité qui anime les différents partenaires de la Mission ouvrière depuis plus de 50 ans, est-elle encore un chemin d'évangélisation de ce qu'on appelle aujourd'hui "les milieux populaires", réalité bien différente de ce qu'était la classe ouvrière dans les années cinquante ? Comment leur permet-elle d'entendre la Bonne Nouvelle de Jésus dans leur culture et de prendre leur place dans l'Église ? Jean-Pierre Roche nous invite à découvrir huit grands courants spirituels dont la Mission ouvrière peut se réclamer mais sans jamais les formaliser, des plus anciens comme les traditions ignacienne, carmélitaine, salésienne ou franciscaine, aux plus contemporains comme Charles de Foucauld, Antoine Chevrier, Jean-Émile Anizan ou Madeleine Delbrêl.

Le riche et le pauvre Lazare

"Il y a avait un homme riche, qui s'habillait de pourpre et de lin fin..." (Luc 16, 19).

Le peintre Véronèse (1528-1588) nous montre cette parabole transposée dans son univers, l'Italie du XVI^e siècle, comme il le fait pour d'autres pages d'Évangile, les Noces de Cana, le Repas chez Lévi, les Pèlerins d'Emmaüs : à toutes les époques, l'Évangile, c'est aujourd'hui.

Approchons donc de la scène avec lui. Nous partons d'un paysage vallonné et ensoleillé, traversons une zone plantée de beaux arbres, puis entrons en ville avec une impressionnante enfilade de riches demeures à colonnes où des gens vivent au soleil leur vie de tous les jours ; traversons une vaste terrasse et arrivons enfin chez notre riche. Devant une belle tenture sombre, il est assis, l'air grave, vêtu d'un manteau rouge. Devant lui, une table avec des objets en argent, difficiles à identifier, signes en tout cas de sa richesse. Et il est entouré de sa petite cour. À sa droite, sa femme sans doute - ou sa maîtresse -, le regard fixé sur lui dans une sorte d'adoration. À sa gauche, une jeune femme, peut-être sa fille, tournée vers un petit groupe de trois musiciens, une fille et deux garçons barbus, avec leurs instruments, jouant quelque beau morceau de ce temps dont ils suivent la partition présentée par un jeune noir, ramené certainement par un navire vénitien lors d'un de ses lointains voyages. Tout ce groupe, traité dans les tons bruns et rouges, loin des couleurs éclatantes dont Véronèse a l'habitude, constitue comme un bloc hermétique, un monde fermé sur lui-même, dont le riche est le centre. On a l'impression que rien d'extérieur ne peut le toucher, pas même cet homme du peuple qu'on aperçoit un peu à droite, adossé à une colonne et qui paraît souffrir. Et pourtant...

"Un pauvre nommé Lazare gisait devant sa porte" (Luc 16, 21).

Il est là en effet, à l'extrême droite du tableau. Véronèse ne l'a pas représenté "gisant", mais assis derrière une colonne du palais. Il est vêtu comme un pauvre de n'importe quelle époque - c'est un monde dont notre peintre n'a guère l'habitude -. Il a lâché son bâton qui repose sur son corps, et il tend les deux mains dans un geste de supplication vers le riche qu'il ne voit pas et qui ne le voit pas. Geste d'appel dans le vide, sans espoir. Un chien est à ses pieds, léchant peut-être ses plaies, comme dit l'Évangile.

Le contraste est saisissant entre ces deux pôles du tableau. Bonheur, richesse, compagnie, musique d'un côté, solitude, misère, silence de l'autre. Un monde mal fait.

Véronèse en reste là. On sait qu'il n'en est pas de même dans l'Évangile. À leur mort, les deux personnages ont droit à des destinées opposées. Et Abraham dit au riche : "Tu as reçu le bonheur durant ta vie, et Lazare le malheur. Maintenant il trouve la consolation, et toi, c'est à ton tour de souffrir" (Luc 16, 22).

Claude Wiéner

L'homme riche et Lazare - Boniface Véronèse
Galerie de l'Académie - Venise

Bilan comptable

Subventions

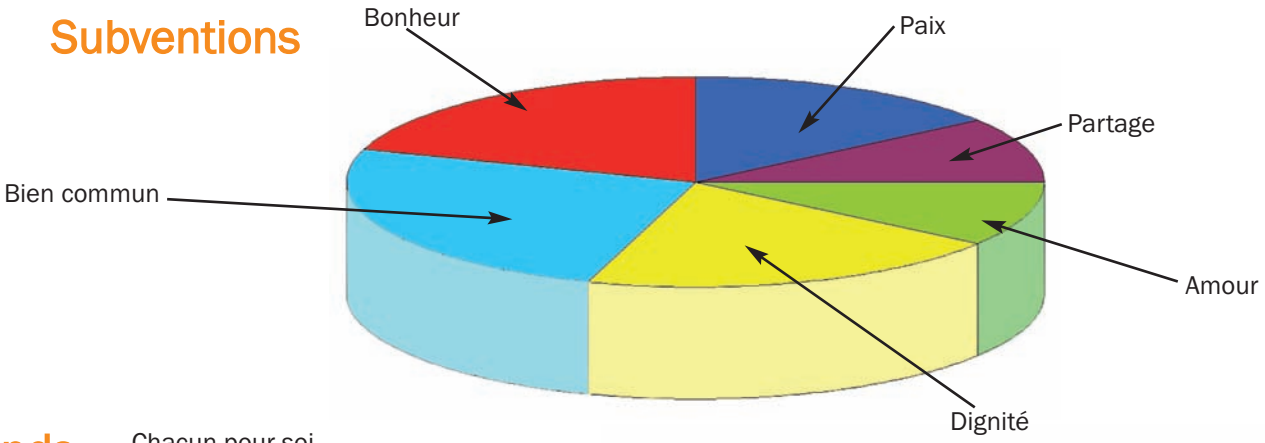

Fonds perdus

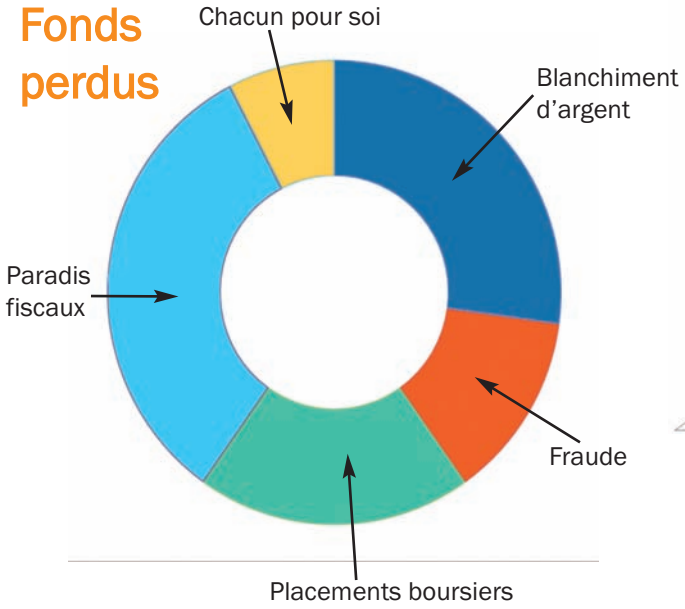

Investissements

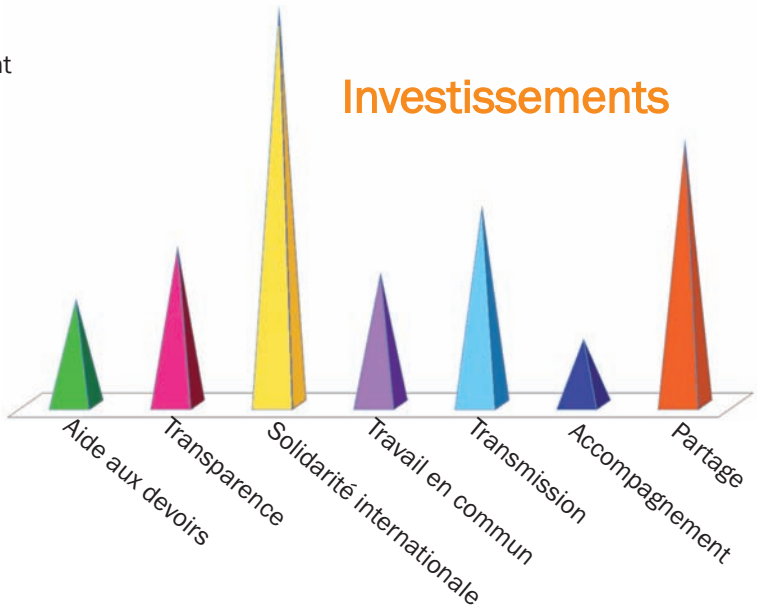

Comité de Rédaction :
Suzanne Cahen, Pierre Darnaud, Francis Filippi, Chantal Guilbaud, Monique Judenne, Bernard Lepage, Agnès Martinez, Anne-Marie Marty, Mireille Nicault, Catherine Réalini, Marie-Inès Silicani, Isabelle Tellier

Collaborateurs :
Claude Wiéner (iconographie)
Georges Million et Dominique Thibaudeau (dessins)
Claude Ollivier (discographie)
Christine Paoletti et Françoise Pontuer (secrétariat)
Andrée Fabre, Juliette Panek, Claude Wiéner (relecture)

Chrétiens dans l'Enseignement Public - 67 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 43 35 28 50 - site électronique : www.cdep-asso.org